

**LE MONDE**

**RDA : Modrow annonce une vaste réforme économique**

Tout en présentant son cabinet de coalition, le nouveau premier ministre est-allemand, M. Hans Modrow, a annoncé une vaste réforme économique. **B-9**

**LE CANADA**

**Chantal Daigle se réjouit que tout soit enfin terminé**

Soulagée par les motifs évoqués, jeudi, par la Cour suprême, Chantal Daigle n'aspire plus maintenant qu'à replonger dans l'anonymat. **A-10**

**LE QUÉBEC**

**Ronald Poupart, le nouvel homme fort du « bunker »**

Le premier ministre Bourassa a confirmé, hier, la nomination de son proche conseiller, M. Ronald Poupart, au poste de secrétaire général associé au conseil exécutif. **A-5**

**Mieux vaut être riche et en santé que pauvre et malade**

En dépit de la gratuité des soins de santé au Québec depuis 1972, les riches continuent d'être en meilleure santé que les pauvres. Et l'écart va s'agrandissant. **A-7**

**LA RÉGION**

**La thèse d'un meurtre gratuit tend à se confirmer**

Le faible montant volé dans un dépanneur de Rivière-du-Loup, jeudi, laisse croire que le meurtre de la jeune Danny Beaulieu était tout à fait gratuit. **A-3**

**QUÉBEC**

**Les grévistes de la Garde côtière craignent un accident**

Les grévistes de la Garde côtière à Québec soutiennent que le danger de pollution sur le fleuve croît de jour en jour. Ce que nie le ministère des Transports. **A-3**

**LES ARTS**

**Alain Corneau a choisi la voie du risque**

Le réalisateur Alain Corneau a beau s'en défendre, son nouveau film, « Nocturne indien », marque un très net virage par rapport à sa production antérieure. **D-1**

**L'INDEX**

Québec et l'Est québécois	A-3 et A-4
Le Québec	A-5 à A-7
Le Canada	A-8 à A-13
Le Monde	B-7 à B-10

Annonces classées	G-10 à G-13
Arts	Cahier D
Bandes dessinées	S-15
Bonne chère	G-1 à G-5
Bridge	G-7
Carrières	B-11, B-12, C-1 à C-8
Décès	G-14 et G-15
Dossiers	A-17
Économie	B-1 à B-6
Éditorial	A-16
Feuilleton	G-12
Habitat	Cahier E
Horoscope	G-9
Mots croisés	G-13
Mot fléché	G-13
Mot mystère	G-13
Où aller à Québec	D-14
Tourisme	Cahier F
Université	A-6

**LA MÉTÉO**

Nuageux avec neige débutant en matinée. Accumulation : près de 5 cm. Maximum : -2 à -4. Demain : des nuages. **S-16**

**Forcée de racheter des contrats de bi-énergie**

## Hydro devra sacrifier 168 000 000 \$

Hydro-Québec se propose de sacrifier 168 millions\$ pour racheter des contrats de bi-énergie des hôpitaux, écoles, petits commerces et PME. Si elle ne le faisait pas, elle devrait déboursier 100 millions\$ de plus pour importer l'électricité des États-Unis, afin de suffire à la demande.

par MICHEL CORBEIL  
LE SOLEIL

Le conseil des ministres du Québec a adopté, il y a quelques jours, un décret qui permet à sa société d'État de lancer cette offensive auprès des 9000 clients du programme indus-

triel, commercial et institutionnel.

Ces clients recevront une lettre offrant une compensation pécuniaire en échange de la résiliation de leur entente. Ils auront jusqu'au 31 décembre pour accepter. Les 100 000 foyers ayant adopté la bi-énergie ne

seront pas approchés en raison du grand nombre de signataires et du faible total d'énergie consommée.

Selon Hydro, 75 % de la clientèle approchée donnera son accord. Les indemnités totaliseraient alors 67,1 millions\$. Ces clients auraient dû acheter 100,8 millions\$ d'électricité. Perte nette donc de 167,9 millions\$.

Chargé de la planification

des marchés chez Hydro, Denis Dugas fait valoir que l'achat de 4,1 térawatts-heures (TWh) — la consommation perdue — aurait cependant exigé des achats d'énergie chez les réseaux américains au montant de 261,4 millions\$.

**Niveau d'eau responsable**

Le manque de pluie sur les gigantesques bassins alimentant les barrages d'Hydro est seul responsable de l'opération. Aucun lien avec le problème de la demande de pointe : la bi-

nergie consiste à débrancher du réseau électrique les clients en période de grands froids pendant que le mazout ou le gaz naturel prend la relève.

« La beauté du programme de rachat, commente M. Gaby Polissois, de la direction de l'électricité et de l'aménagement au ministère de l'Énergie et des Ressources, c'est qu'il n'est pas coercitif. Il est volontaire. »

S'il pleut à verse sur les re-

**Suite A-2, Bi-énergie...**



Les combats entre les forces gouvernementales et celles du Front Farabundo Marti ont beaucoup perdu de leur intensité dans les rues de San Salvador.

## Le massacre des jésuites a semé la panique au Salvador

SAN SALVADOR (AP, CP, AFP) — Des douzaines de travailleurs religieux, de militants syndicaux, d'universitaires et de personnalités politiques sont entrés hier dans la clandestinité après le massacre de six jésuites, jeudi, et l'arrestation le même jour de 12 travailleurs de l'Église luthérienne, dont un Canadien et quatre Américains.

Tous les missionnaires luthériens ont été finalement remis en liberté, hier.

Le révérend Brian Rude, 33 ans, de Calgary, a été libéré hier après-midi et n'a pas souffert, ont annoncé des membres du corps diplomatique canadien qui ont rencontré Rude à San Salvador. Le révérend travaillait dans un orphelinat. Il a été arrêté avec ses autres collègues par des militaires au cours d'une service religieux.

« Nous avons de bonnes raisons de craindre que les assassinats soient le début d'une répression contre les syndicats, les groupes de pressions et les partis politiques », a déclaré Fi-

del Chavez Mena, secrétaire général du Parti chrétien-démocrate, une formation de l'opposition.

Deux des personnalités politiques de gauche les plus en vue, Guillermo Ungo et Ruben Zamora, ont préféré se réfugier dans des ambassades, le premier optant pour celle du Venezuela et le second pour celle du Mexique.

Pendant ce temps, les combats entre les forces gouvernementales et celles de la guérilla du Front Farabundo Marti ont beaucoup perdu de leur intensité dans la capitale, six jours après le début de l'offensive lancée par les rebelles. Toutefois, les troupes du gouverne-

ment du président Alfredo Christiani ont gagné un peu de terrain au cours des dernières heures, la plupart du temps en raison du répli des forces de la guérilla.

**Pressions américaines**

William Walker, l'ambassadeur américain au Salvador, a pressé hier le gouvernement de faire le plus rapidement possible la lumière sur l'assassinat des jésuites, dont le père Ignacio Ellacuria, recteur de l'Université centraméricaine Jose Simeon Canas.

Des témoins ont rapporté avoir vu une trentaine d'hommes, portant l'uniforme, entrer dans l'immeuble où vivaient les jésuites.

**Accusation**

Le père Ignacio Salvat, directeur de la Compagnie de Jésus pour l'Europe, a affirmé, hier, à Barcelone, en Espagne, que des

**Suite A-2, Salvador...**

## Incendie des locaux d'Alliance Québec Le coupable a échappé au commissaire Delage

MONTREAL — L'incendie des locaux d'Alliance Québec le 30 décembre 1988 est un acte prémédité qui a été posé par une ou des personnes qui étaient en possession d'une clé donnant accès aux locaux incendiés.

par JEAN ROY  
de la Presse canadienne

Voilà la conclusion à laquelle est venue le commissaire aux incendies du Québec, Me Cyrille Delage, dans le rapport qu'il a déposé, hier, au ministère de la Sécurité publique.

Selon Me Delage, la solution finale à cette affaire passe par le témoignage de « l'illustre inconnu » qui a pénétré dans l'établissement à 16 h 54, et que la Sûreté du Québec a été incapable de faire identifier par qui ce soit sur les bandes vidéo qu'elle a tournées sur les lieux cette journée-là. D'autres témoins ont également confirmé avoir vu cet individu.

« L'avenir permettra peut-être à cet illustre inconnu de s'identifier et de se faire connaître et de nous fournir ainsi la dernière clé qui nous manque, soit celle qui résoudra de façon définitive l'énigme », ajoute le commissaire en guise de conclusion à son rapport de 12 pages, qui souligne qu'il n'y avait pas de trace d'effraction. Les portes et fenê-

tres étaient fermées au moment où les premiers policiers sont arrivés sur les lieux, quelques minutes après le début de l'incendie.

Selon les témoignages recueillis par le commissaire Delage, l'ancien président d'Alliance Québec, Royal Orr, a été la dernière personne à confirmer sa présence dans les locaux qu'il a quittés environ 90 minutes avant que l'alerte soit donnée. « Il dit s'être rendu sur les lieux vers les 14 h 30 et avoir quitté près d'une heure plus tard après avoir fait certains appels téléphoniques et procédé au classement de divers articles de journaux », écrit-il dans l'un des deux passages du rapport où il est question de M. Orr.

Commentant le rapport, l'ancien président d'Alliance Québec a déclaré que sa réputation et celle de l'organisme demeureront entachées tant que l'on n'aura pas trouvé le responsable de l'incendie.

Par ailleurs, Me Delage estime n'avoir relevé aucun fait qui

**Suite A-2, Alliance...**

## Expulsé sans raison suffisante Réal Marceau aura droit à un nouveau procès

Pour le seul motif que le juge Jean Bienvenue l'a expulsé à deux reprises, sans raison suffisante, durant le procès devant jury qu'il subissait sous une accusation de meurtre prémédité, Réal Marceau aura droit à un nouveau procès. Trois juges de la cour d'appel l'ont ordonné, hier, en fin d'après-midi.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

Après 25 jours d'audience, Marceau avait été condamné à perpétuité, le 10 avril 1987, et il

purge présentement sa sentence au pénitencier de Port-Carrier. Le crime reproché à l'individu maintenant âgé de 40 ans était particulièrement sordide.

Un adolescent de 15 ans avait été poignardé à plusieurs reprises et avait eu le pénis amputé. Quant à lui, Marceau s'était tiré une balle de calibre 22 dans la tête avec un pistolet de départ et avait prétendument absorbé des médicaments. On l'avait trouvé à demi-conscient près de la victime.

L'assassinat avait été commis dans une maison de la 4<sup>e</sup> Avenue, à Québec, en bordure de la rivière Saint-Charles, et avait défrayé la manchette durant un certain temps. Pour des raisons évidentes, l'affaire avait provoqué la révolte populaire.

Devant la cour d'appel, l'avocat du détenu, Me Réjean LaVoie, a plaidé sept motifs, mais le tribunal n'a eu besoin que de celui des expulsions pour déterminer qu'un nouveau procès

**Suite A-2, Marceau...**



Contredit par les policiers, M. Mario Bertrand a riposté en apportant de nouvelles précisions.

**Drogue à Québec**

## La guerre des chiffres se poursuit entre Bertrand et les policiers

La guerre des chiffres entre le chef de cabinet du premier ministre Bourassa et le Service de police de Québec se poursuit. M. Mario Bertrand n'en démord pas : les statistiques sur le milieu de la drogue dans la Vieille Capitale qu'il a dévoilées en exclusivité dans le SOLEIL de jeudi, sont les mêmes qui lui ont été fournies par l'état-major policier de Québec il y a cinq jours.

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

« Je ne voudrais pas qu'on me fasse passer pour un idiot », a

déclaré hier soir M. Bertrand, visiblement choqué de l'attitude des dirigeants de la Sûreté municipale de Québec dans ce dossier controversé.

« Ce n'est pas une erreur de fonctionnaire, un rapport que j'ai ramassé dans un bar de la Grande-Allée ou que j'ai volé, s'est défendu M. Bertrand, qui préside un comité de travail nouvellement formé par le gouvernement afin de coordonner la lutte contre la drogue. Je tiens ces chiffres d'un rapport qui m'a été transmis légalement par Fax le 14 novembre 1989, à

**Suite A-2, Drogue...**

**Dépôts garantis**  
15 MOIS  
**11 3/4%**  
Intérêt à l'échéance  
5000 \$ MINIMUM  
AUCUNE AUTRE PROMOTION  
S'AJOUTE À CETTE PROMOTION

**NE FAITES PAS LES CHOSES À MOITIÉ!**  
Près de la moitié de vos revenus d'intérêt vont à l'impôt, alors...  
**INVESTISSEZ DANS UN REÉR DU TRUST GÉNÉRAL LE PLUS TÔT POSSIBLE.**

**TAUX BONI**  
**+ 1/4%**  
En contribuant dans un nouveau REÉR ou en transférant la votre au Trust Général au plus tard le 31 décembre 1989.

Sillery: 1354, Maguire 681-8282  
Québec: Place Fleur de Lys 522-4618  
Sainte-Foy: Place de la Cité 652-7000  
Lévis: Les Galeries Chagnon 833-4450

**ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!**  
**TRUST GENERAL**  
Taux sujets à changement.

## Suites de la première page

## Bi-énergie...

servoires, Hydro envisage de reprendre le programme dès l'an prochain, signale M. Dugas. Les tarifs pourraient être plus élevés : en ce moment, ils sont deux fois moins élevés que le tarif commercial de 0,05 \$ le kilowatt-heure. surtout, Hydro évitera de signer des ententes de plus d'un an, pour se donner une marge de manoeuvre en faisant varier le prix en fonction des réserves d'eau.

## Retour au mazout

Le retrait d'Hydro profitera à 85 % aux vendeurs de mazout qui pourraient vendre 400 000 millions de litres de mazout de plus. Hydro n'a pas chiffré la quantité d'anhydride sulfureux — responsable des pluies acides — qui sera ainsi rejeté dans l'air. Cependant, acheter des États-Unis signifie acheter de centrales souvent mues au charbon, ce qui est plus polluant que le mazout, dit M. Dugas.

Au ministère, M. Polisois indique qu'une étude est en cours pour tracer le bilan actuel d'émissions de SO et de gaz carbonique. Selon lui, il faut replacer les choses dans la perspective : si Tracy fonctionne à long terme, le total d'énergie produit par une centrale thermique atteindra 2 % de notre capacité ; en Ontario, c'est 25 %.

Le problème aurait été éliminé par le gaz naturel, mais les conduites ne se rendent pas partout dans la province et le réseau, explique-t-il, connaît le même problème de pointe qu'Hydro.

Pour le directeur des affaires publiques de Gaz métro, M. Ahmed Galipeau, en termes de capacité, les conduites en place auraient pu répondre à toute la demande et le raccordement d'au moins 3000 clients est possible techniquement. Mais en six semaines, il est tout à fait impossible de signer 3000 contrats.

## Alliance...

pourrait justifier l'affirmation selon laquelle les responsables de l'enquête aient pu glisser certaines informations à la presse pour laisser planer des soupçons « sur un ou plusieurs individus ».

« L'enquête a été menée adéquatement et tout a fait à l'intérieur des cadres fixés par les lois qui nous gouvernent », ajoute-t-il.

Par contre, le commissaire adresse un blâme sévère à l'endroit de la direction de l'Escouade des incendies criminels de la police de la Communauté urbaine de Montréal qui a attendu trois jours avant d'envoyer des enquêteurs aux locaux d'Alliance Québec.

« Cette décision ne m'apparaît pas comme un éclair de génie digne de mention. Il y a lieu de s'interroger longuement sur l'opportunité de cette décision. Le directeur aurait dû se rendre compte que cet incendie avait plus d'importance ou tout au moins entraîné plus de conséquences de toute nature qu'un autre incendie, compte tenu de la portée hautement 'sociale' pour ne pas dire plus, des termes du jugement de la Cour suprême en matière linguistique rendu quelques jours auparavant, et des buts recherchés dans ce même champ d'activité par Alliance Québec, locataire et occupant des locaux incendiés », affirme Me Delage.

Ce dernier ajoute toutefois que « ce manque de jugement ne semble pas avoir eu sur l'enquête les effets désastreux auxquels on aurait pu s'attendre, et ce, même si on a laissé des gens circuler dans les locaux incendiés et que l'on a confié la surveillance des lieux à la seule responsabilité d'Alliance Québec. »

## Tourner la page

Appelé à commenter le rapport, l'actuel président d'Alliance Québec, M. Robert Keaton, s'est dit peu étonné qu'on n'ait pas encore trouvé le coupable. « Les enquêtes sur les incendies criminels sont toujours très difficiles. Le faible taux de solution de ce genre de crime le prouve. »

M. Keaton, qui juge que le commissaire Delage a fait un très bon travail, est toutefois catégorique : Alliance Québec n'a pas l'intention de vivre dans le passé avec cette histoire. « Nous, on tourne la page, on a bien d'autres choses à penser. »

## Marceau...

s'impose. Dans la décision écrite, le juge Marcel Nichols précise que le débat repose sur le « délicat équilibre entre le droit d'un accusé d'être présent et le pouvoir discrétionnaire du juge de l'expulser s'il se conduit mal au point qu'il serait impossible de continuer les procédures en sa présence ». Cette éventualité est prévue au Code criminel.

Il a été démontré qu'au cours du procès, Marceau est, à de multiples reprises, intervenu en gesticulant, en faisant des remarques ou en proférant des propos grossiers. Le juge, reconnaissant la cour d'appel, a fait preuve de doigté et l'a averti plusieurs fois.

## Les expulsions

La première expulsion a eu lieu pendant hors la présence du jury. Le juge et le procureur de la Couronne discutaient quand Marceau est intervenu en disant : « Faut-tu être dans un monde de chiens sales... » Or, la cour d'appel estime que la grossièreté de Marceau n'est pas déterminante et ne rendait pas impossible la poursuite du procès.

Il a ensuite été absent pendant une discussion hors jury sur des questions de droit et pendant la production, toujours hors jury, de déclarations et de ses propres témoignages durant des procès antérieurs.

Le juge, estime le tribunal de deuxième instance, ne doit pas réagir en fonction de son propre tempérament. De plus, le président du tribunal se serait antérieurement « enrobé d'une camisole de force en avertissant l'accusé » à plusieurs reprises, de telle sorte « qu'il s'est senti contraint de mettre ses menaces d'expulsion à exécution ».

La seconde expulsion apparaît encore plus injustifiée à la cour d'appel. À ce moment, Marceau avait signalé à un témoin expert qu'il faisait erreur dans son interprétation des faits. Encore une fois, le juge aurait « davantage réagi par agacement et impulsion que par décision réfléchie » et aurait « été prisonnier de ses avertissements antérieurs ».

## Préjudice trop évident

La cour d'appel conclut de ces faits que le préjudice causé à Marceau est trop évident, compte tenu qu'à la suite de la seconde expulsion, toutes les plaidoiries et l'adresse du juge ont eu lieu sans qu'il puisse en avoir connaissance. La discrétion du juge n'a donc « pas été exercée judiciairement ».

Dans une opinion qu'il ajoute à celle du juge Nichols, le juge André Dubé résume assez bien le fondement du jugement de la cour d'appel : « Même si l'accusé s'est mal conduit et qu'il devait être très pénible pour le juge d'endurer ses interventions et ses polissonneries, la continuation des procédures n'a jamais été empêchée. »

En outre, le juge Dubé soulève la possibilité que les autorités judiciaires équipent les salles d'Assises d'une chambre vitrée. Un accusé recalculant pourrait ainsi voir et entendre toutes les procédures sans que ses interventions dérangent l'audience.

## Drogue...

15 h 35, par l'assistant-directeur Raynald Desjardins, via le lieutenant des enquêtes spéciales de la police de Québec, M. Pierre Couture, sur du papier portant l'emblème de la ville de Québec.

M. Bertrand a balayé du revers de la main les allégations voulant qu'il ait confondu les chiffres sur les stupéfiants entre la ville de Québec et la région 03, comme l'ont indiqué les policiers de Québec. « Il y a bel et bien neuf réseaux importants de stupéfiants à Québec et 645 trafiquants à Québec », a-t-il souligné, en insistant fortement sur les deux derniers mots.

Dans la livraison de jeudi du SOLEIL, M. Bertrand avait déclaré que, sans vouloir se mettre les policiers à dos, il s'interrogeait sur le nombre peu élevé d'arrestations (240) compte tenu des renseignements disponibles sur les trafiquants.

« Sans doute qu'on ne veut pas voir que le problème existe », s'est contenté de répondre M. Bertrand en guise d'explication à la riposte policière.

Le chef de cabinet du premier Bourassa s'est fait encore plus précis sur la teneur de la missive d'information envoyée par le corps de police de Québec. Ainsi, la lettre (identifiée : « Objet: situation de la drogue et des stupéfiants à Québec ») contenait neuf points clairement mis en évidence : 1) ampleur du problème ; 2) nombre de réseaux ; 3) nombre d'opérations policières ; 4) le crack ; 5) les médicaments ; 6) autres ; 7) augmentation des vols par effraction et vols qualifiés.

Au sujet du point numéro quatre, le crack — un dérivé de la cocaïne dont les effets sont particulièrement néfastes — M. Bertrand a mentionné que le même rapport policier fait état d'une « recrudescence de la consommation, particulièrement dans les milieux défavorisés ». Aucun chiffre n'est cependant fourni à cet égard.

M. Bertrand a finalement indiqué qu'il ignorait le moment de la rencontre entre le comité qu'il préside et les responsables de la police de Québec. « Le calendrier définitif n'est pas encore arrêté », a-t-il conclu.

## Salvador...

« Personnalités du gouvernement salvadorien » pourraient être impliquées dans le massacre des six membres de son ordre religieux.

« Certaines personnalités du secteur le plus radical du gouvernement salvadorien peuvent être impliquées dans la mort des six jésuites parce qu'elles savent que si l'on arrive à un dialogue, certains d'entre eux devraient rendre compte des atrocités commises contre les plus faibles », a-t-il dit.

De son côté, le supérieur de l'Ordre des jésuites en Amérique centrale, le père Jose Maria Tojeira, a averti que si l'enquête officielle sur l'assassinat n'aboutissait pas rapidement, les jésuites rompraient le secret de la confession et divulgueraient les témoignages de deux personnes qui ont assisté au massacre.

Selon le père Tojeira, au moins deux personnes, qui n'ont pas été découvertes par les meurtriers, ont assisté au massacre et en ont parlé à leur confesseur.

## Rapport inquiétant

Par ailleurs, l'ONU, dans un rapport rendu public hier, indique que le Salvador comptait au 14 octobre, 250 prisonniers politiques dont certains sont soumis à la torture, ajoutant que l'armée, des groupes para-militaires et la guérilla pratiquent des exécutions sommaires.

Dans ce rapport sur la situation des droits de l'homme établi avant l'offensive générale déclenchée samedi dernier par la guérilla, l'avocat espagnol José Antonio Pastor Ridruejo estime que le nombre de prisonniers politiques a sensiblement augmenté par rapport à l'année dernière.

Ceux-ci sont dispersés dans différents prisons du pays et souvent soumis à la torture par « choc électrique, bains forcés, utilisation de drogues et, dans de nombreux cas, viol et abus sexuel aussi bien chez les femmes que chez les hommes », selon le rapport.

## Pour vols à main armée

## Un Québécois de 19 ans écopé de quatre ans

Un jeune homme de 19 ans, Alain Gagné, de Québec, a écopé hier de quatre années de pénitencier à la suite de deux vols à main armée dans des dépanneurs de Charlesbourg et d'un autre dans un établissement bancaire du quartier Limoilou, à Québec.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

Sortant à peine d'un séjour en milieu fermé, Gagné s'était présenté aux trois endroits muni d'une arme à plombs. Dans les dépanneurs, où il a récolté des sommes de 500 \$ et 20 \$, il a menacé les employés de les « descendre » s'ils ne lui en donnaient pas davantage.

Au troisième endroit, il avait pris une cliente en otage avant de se faire remettre une somme de 4500 \$. Tous les vols de Gagné auraient été commis afin de se procurer de la drogue.

## Effraction et vol

D'autre part, un autre jeune dans la vingtaine, Denis Cardinal, a été condamné à 10 mois de prison pour s'être introduit par effraction dans une résidence de Sainte-Foy afin d'y commettre un

vol. Un vendredi soir du mois dernier, il a tout simplement ouvert la porte au propriétaire qui revenait à la maison.

Voyant de la lumière à l'intérieur, ce dernier avait cru que son épouse était rentrée avant lui et a sonné à la porte. Il a maîtrisé Cardinal en attendant que les policiers viennent le cueillir.

## Fraude

Un entrepreneur de Beauport, Réjean Matte, âgé de 38 ans, a d'autre part été condamné à 1700 \$ d'amende et à une période de probation de trois ans. Il faisait face à 17 chefs d'accusation de fraude à la suite d'une faillite de 70 000 \$ survenue en septembre 1988.

Il avait lésé ses créanciers de plusieurs milliers de dollars en déclarant faillite. Il a obtenu un délai d'un an pour s'acquitter de son amende.

## Pour le meurtre de Rhéa Brochu

## Le « couple maudit » condamné à vie

MONTREAL (PC) — Pierrette Anglehart et Denis Fréchette ont été condamnés, hier, à l'emprisonnement à vie pour le meurtre au premier degré de Mme Rhéa Brochu, survenu en septembre 1988.

Les jurés n'ont mis qu'une heure et demi avant de rendre un verdict de culpabilité au palais de justice de Montréal après un procès qui a duré huit semaines.

Le juge Benjamin Greenberg, qui a présidé le procès, a aussitôt prononcé la sentence.

Anglehart et Fréchette, que l'on avait surnommé « le couple maudit », devront passer un minimum de 25 ans au pénitencier avant d'être admissibles à une libération conditionnelle.

Mme Brochu avait été agressée sexuellement, torturée et étranglée le 9 septembre 1988 après avoir été enlevée sous la menace d'un couteau dans le stationnement d'un centre commercial de Pointe-aux-Trembles, dans l'est de Montréal.

Le corps nu et recouvert de blessures avait été trouvé par la police dix jours plus tard dans un boisé du parc Paul-Sauvé, à Oka.

« Vous avez eu droit à un procès juste et équitable, a déclaré le juge en prononçant la

sentence. Vos avocates vous ont procuré une défense pleine et entière, ce qui est beaucoup plus que ce que vous avez accordé à vos victimes, surtout Mme Rhéa Brochu, qui a été victime d'un crime crapuleux.

« Non seulement vous l'avez enlevée et séquestrée, mais agressée afin d'assouvir vos préférences sexuelles viles, malsaines, voire même sadiques.

« Vous l'avez torturée de manière affreuse. Vous méritez tous les deux la sentence que je dois imposer ».

Le procureur de la Couronne, Me Rollande Matte, a accueilli le verdict avec satisfaction.

« Tout verdict moindre aurait été une déception parce que je pense qu'ils étaient effectivement tous les deux impliqués et aussi coupables l'un que l'autre », a dit Me Matte. Au cours du procès, chacun des accusés avait rejeté la responsabilité du meurtre sur l'autre.

Les avocates des deux accusés ont immédiatement annoncé leur intention d'en appeler du verdict et de la sentence.

## DEMAIN DANS

## LE SOLEIL



## Les arénas doivent répondre aux attentes de la population

L'avenir des arénas repose sur une réorientation de leur rôle et une diversification de leurs activités de façon à répondre aux nouvelles attentes de la population. LE SOLEIL publie, demain, un cahier de 12 pages à l'intérieur du tabloïd SPORT pour souligner la Semaine des arénas, qui se déroule du 19 au 26 novembre.



## Les associations poussent comme des champignons

Des dizaines de milliers de Québécois militent au sein de plus de 50 000 associations et regroupements de toutes sortes, situés dans les quelque 1500 municipalités de la province. C'est une véritable industrie, comme on l'explique demain dans le cahier Tendances.

## Après la tornade de jeudi

## St-Hilaire ne fera pas appel à l'aide de Québec

SAINT-HILAIRE (PC) — La municipalité de Saint-Hilaire, sur la rive-sud de Montréal, qui a été au coeur de la tornade de jeudi, ne fera pas appel à l'aide de Québec.

Le maire de Saint-Hilaire, M. Honorius Charbonneau, a dressé hier un bilan positif des secours apportés aux victimes de la tornade et s'est réjoui de la bonne marche du plan d'urgence.

Les autorités municipales évaluent à près de 2 millions \$ l'ampleur des dommages causés à une soixantaine de résidences et une dizaine de commerces de l'endroit.

La ville assumera elle-même les frais supplémentaires entraînés par la tornade aux divers services municipaux. Une quinzaine de familles dont les maisons sont inhabitables ont dû se reloger.

Le Bureau des assurances du Canada (BAC) a par ailleurs émis un communiqué hier indiquant que la majorité des contrats d'assurance habitation des particuliers couvrent les dommages et les frais résultant des tempêtes de vent.

Selon Environnement Canada, la tornade portait des vents de 200 kilomètres heure et s'étendait sur une largeur de quelque 500 mètres.

Elle a été causée par la « colli-

sion » entre un front d'air froid se déplaçant d'ouest en est et un front chaud qui remontait vers le nord en provenance du golfe du Mexique.

La dépression a arraché des toits, renversé le mur d'un édifice à bureaux, fracassé des vitrines, déraciné des arbres, brisé des lignes électriques et renversé des automobiles. Trois personnes ont été légèrement blessées.

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 17-11-89  
1-1-3  
2-3-2-2

## PROVINCIAL

5095028 gagne \$1,000,000  
095028 gagnent \$10,000  
95028 gagnent \$1,000  
5028 gagnent \$100  
028 gagnent \$25  
28 gagnent \$10  
MINI-LOTO  
855345 gagnent \$50,000  
55345 gagnent \$5,000  
5345 gagnent \$250  
345 gagnent \$25  
45 gagnent \$5

85534 gagnent \$1,000  
8553 gagnent \$100  
855 gagnent \$10  
INTER-PLUS  
205966 gagne \$250,000  
05966 gagnent \$2,500  
5966 gagnent \$250  
966 gagnent \$25  
66 gagnent \$10  
numeros mobiles  
58331 gagnent \$2,500  
8447 gagnent \$250  
694 gagnent \$25

## LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est  
Québec (Québec) G1K7J6

Service aux abonnés 647-3333  
Annonces classées 647-3311  
Carrières et Professions 647-3270  
Publicité Détaillants 647-3435  
Publicité Générale 647-3266  
Rédaction 647-3394  
Promotion 647-3342  
Renseignements 647-3233

## Rivière-du-Loup La thèse d'un meurtre gratuit tend à se confirmer

L'assassin de la jeune Danny Beaulieu, 19 ans, cette employée d'un dépanneur de Rivière-du-Loup tuée tôt jeudi matin de deux balles, était en possession de l'argent du tiroir-casse lorsque le geste sordide a été posé. Le faible montant du vol tendrait à confirmer la thèse d'un meurtre tout à fait gratuit.

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

Tels sont les éléments nouveaux qui ont été dévoilés par la Sûreté du Québec, hier après-midi, lors de la présentation à la presse de la bande vidéo montrant l'individu, quelques instants après avoir commis le meurtre, quelque part entre 4 h et 5 h 45, au Provi-Soir situé au 196, rue de l'Hôtel-de-Ville.

En dépit de la médiocrité de l'enregistrement et de l'apparition sporadique du visage du meurtrier à l'écran, les enquêteurs estiment que la diffusion de ce document choc dans les médias, principalement la télévision, pourrait permettre de mener à l'arrestation de l'individu.

« Quelqu'un qui connaît cet individu est en mesure de le reconnaître. Les traits généraux sont là », indique le porte-parole de la Sûreté du Québec, M. Réal Ouellet.

D'une durée de deux minutes, l'enregistrement montre le meurtrier derrière le comptoir, s'acharnant à fracasser la vitre d'une porte à l'aide de son fusil, à la recherche, croit-on, du coffre-fort du commerce. En aucun moment il ne tente de briser le système de surveillance électronique qui épie ses faits et gestes.

Malgré l'assassinat gratuit qu'il vient de commettre quelques minutes auparavant, l'homme, âgé entre 20 et 25 ans, apparaît d'un calme surprenant, cherchant du regard un butin plus important à emporter. Fait encore plus incroyable, il est demeuré tout près d'une heure à l'intérieur de l'établissement.

C'est l'arrivée imprévue d'un automobiliste à la station-service (le même client qui alertera la propriétaire) qui l'a finalement incité à aller se cacher.

À partir de la bande vidéo, les enquêteurs ont pu constituer un portrait sommaire du suspect : race blanche, cheveux courts frisés, approximativement 1,70 m de hauteur, d'un poids d'environ 73 kg. Il était vêtu d'un veston de cuir, d'un gilet blanc sur lequel semble apparaître un motif quelconque, d'un jeans et de gants en cuir.

Grâce à des ordinateurs et à des appareils électroniques sophistiqués, des techniciens tenteront au cours des prochains jours de broser un portrait plus clair du meurtrier à partir de la bande vidéo.

« Non, non... »

La Sûreté du Québec a par ailleurs indiqué que le meurtre n'avait pas été saisi par la caméra du dépanneur, mais que le système sonore en avait capté des instants tragiques. On y entendrait la victime crier à quelques reprises, puis lancer désespérément à son assaillant : « Non, non... », suivi de deux détonations. Cette portion de l'enregistrement n'a pas été montrée à la presse.

L'enquête démontre que l'assassin avait déjà en sa possession un montant d'argent « assez mince » lorsqu'il a mis fin aux jours de la jeune fille, dans l'entrepôt du magasin. Refusant de dévoiler le montant exact du vol, la Sûreté du Québec parle d'une somme inférieure à 200 \$.

**Balle à la tête et au coeur**

Selon l'autopsie pratiquée hier matin à la morgue de Québec, Danny Beaulieu — qui travaillait dans ce dépanneur depuis seulement un mois — a été abattu de deux balles, probablement de calibre .410; l'une à la tête, l'autre au coeur. Il n'y a pas eu d'agression sexuelle, a-t-on fait savoir.

La Sûreté du Québec invite toute personne ayant des renseignements à fournir sur ce meurtre à communiquer avec son quartier général de Québec, au numéro 623-6218. Les policiers s'intéressent particulièrement à un client qui se serait rendu acheter un paquet de cigarettes à ce dépanneur vers 4 h.

# Portneuf aura son train touristique

Portneuf aura son train touristique. Si le milieu s'engage, une nouvelle compagnie ferroviaire pourrait même prendre la relève des Chemins de fer nationaux (CN) pour la desserte du corridor Québec-Saint-Raymond.

par DOMINIC HARDY  
collaboration spéciale

Le projet initial d'un train touristique entre Shannon et la municipalité de Lac-Sergent a pour promoteur l'organisme sans but lucratif l'Univers du rail. Le but premier de celui-ci était de mettre sur pied un musée du CN à Charny et d'en assumer la gestion. Sa vocation s'est élargie et, depuis 1987, il peut désormais agir comme exploitant de trains touristiques.

Selon le directeur exploitation et matériel roulant, M. Pierre Gagnon, l'organisme possède déjà l'essentiel de l'équipement nécessaire avec une locomotive, une dizaine de wagons de toutes sortes et le matériel léger pour l'entretien de la ligne. Celle-ci a déjà fait l'objet d'une demande de fermeture de la part du CN qui évoque sa non-rentabilité, ce qui a soulevé une opposition farouche dans la région de Portneuf.

Les choses pourraient chan-

ger cependant. À la demande du Conseil régional de développement, de la MRC-Portneuf, de la municipalité de Saint-Raymond et d'autres intervenants, une nouvelle compagnie pourrait être formée afin de desservir le tronçon Québec-Saint-Raymond, a-t-on appris du préfet de la MRC, M. Paul-Eugène Drolet. Ses activités comprendraient alors le transport des marchandises.

Il faudra toutefois, pour en arriver là, estime M. Gagnon, que les intervenants du milieu investissent dans l'entreprise. Ils pourraient, par exemple, se porter acquéreurs du fond de

terre et de la voie ferrée, laissant à l'Univers du rail le rôle d'exploitant.

La nouvelle compagnie serait viable car il lui en coûterait moins cher qu'au CN d'exploiter cette ligne. De plus, ce projet s'inscrit dans la tendance nord-américaine. Actuellement, 85 musées et groupes de promotion du patrimoine ferroviaire exploitent des trains régionaux, laissant les corridors les plus importants aux grandes compagnies.

Avec la possible relance de Papiers Saint-Raymond par le tandem Malette-Rexford, l'usine aura également besoin du chemin de fer. Afin d'assurer son

approvisionnement en bois, celle-ci pourrait même éprouver la nécessité d'avoir recours à la voie Saint-Raymond-Rivière-à-Pierre. Le hic est que le CN désire la démanteler et que l'Office national des transports va très bientôt lui en donner l'autorisation, malgré l'opposition du milieu, selon M. Drolet.

Aussi, la MRC de Portneuf a adopté une résolution demandant à l'Office de reconsidérer sa position devant ces faits nouveaux. Hier, des représentants du milieu et de l'Univers du rail devaient rencontrer le député fédéral, M. Marc Ferland, et un porte-parole du député-ministre de Portneuf, M. Michel Page.



En grève depuis maintenant huit jours, les employés de la Garde côtière canadienne à Québec soutiennent que le danger de pollution sur le Saint-Laurent augmente de jour en jour.

## « Des propos alarmistes », selon les Transports Les garde-côtes en grève craignent un accident maritime sur le fleuve

En grève depuis maintenant huit jours, les employés de la Garde côtière canadienne à Québec soutiennent que le danger de pollution sur le Saint-Laurent augmente de jour en jour. De son côté, le ministère des Transports affirme que la situation est à peu près normale et qu'il faut éviter d'alarmer inutilement la population.

par DAMIEN GAGNON  
LE SOLEIL

Dans un communiqué remis aux médias d'information, le coordonnateur régional de la grève, M. Frédéric Fréchette, affirme que les risques qu'un pétrolier ou qu'un porte-conteneurs chargé de toutes sortes de produits toxiques s'échoue sont réels.

« Nous avons appris que plus d'une centaine de bouées servant à délimiter le chenal du Saint-Laurent sont hors d'usage. » Et, selon M. Fréchette, il faut s'attendre à une détérioration de la situation si la grève se prolonge. Il fait remarquer qu'il ne se fait pas de patrouille depuis le début de la grève.

M. Donald Beaulieu, des affaires publiques du ministère fédéral des Transports au bureau de Québec, qualifie ces propos d'alarmistes. Selon son rapport de la situation, dans le secteur de Beauharnois à Tadoussac, il y a présentement 404 bouées lumineuses dont sept seulement sont éteintes et 150 aides fixes dont aucune n'est éteinte.

Il qualifie la situation de normale. De plus, dit-il, les navigateurs sont tenus au courant de la situation par la diffusion d'avis à la navigation. Cependant, il note que les bouées lumineuses sont normalement enlevées à la fin de novembre et remplacées par un nombre réduit de

bouées non lumineuses pour la saison hivernale.  
**2500 employés**

Cette grève touche les 2500 employés de la Garde côtière canadienne membres de l'Union canadienne des employés des transports affiliée à l'Alliance de la fonction publique. Le territoire canadien est divisé en cinq régions. Le Québec fait partie de la région des Laurentides et compte 250 employés : marins graisseurs, opérateurs de machinerie, cuisiniers et garçons de service.

M. Simoneau a dit souhaiter une reprise des négociations. « Le gouvernement est prêt. Nous attendons que le syndicat se manifeste. »

## Aéroport de Québec : un « lifting » de 250 000 \$ pour le foyer central

Le foyer central de l'aérogare de l'aéroport de Québec aura droit à un petit « lifting ». Transports Canada a accepté d'investir une somme de 250 000 \$ dans l'exécution de travaux de réaménagement qui se mettront en branle lundi.

par JULIE BROUARD  
LE SOLEIL

« Comme on dit au Québec, nous agrandissons par l'intérieur », explique Yvon Duquette, directeur de l'aéroport de Québec. Il n'y aura rien de changé à la structure.

Basés sur une étude de marché effectuée par les firmes Stratem inc. et Camdi international, les travaux visent à répondre aux besoins et aux attentes des usagers.

« La clientèle de l'aéroport

de Québec arrive rarement des heures avant le départ des vols, comme c'est le cas dans les grands aéroports internationaux. Ainsi, la salle à manger était rarement fréquentée. Cette dernière laissera donc place à la boutique hors taxe et à la tabac, qui seront agrandies. »

L'accent des travaux sera mis sur la cafétéria, qui servira désormais des repas chauds et froids et qui aura également un coin croissanterie, « à l'image des années 80 avec les bars à salade et les petits coins santé pour casser la croûte. »

« Nous nous sommes souvent fait dire que notre cafétéria avait l'air d'un « exhibit de stainless steel » et nous voulons la rendre plus attrayante. Cette formule de restauration répondra plus aux besoins de la clientèle aéroportuaire, qui exige un service courtois mais rapide. »

Les comptoirs de compagnies de location de voitures seront également déménagés de manière à donner plus de visibilité à la cafétéria. De plus, les travaux entraîneront une diminution de sièges dans l'aire d'attente, diminution qui sera absorbée par la cafétéria, assure Yvon Duquette. Les travaux s'échelonnent sur une période de trois semaines.

## Les marins remerciés du « Soodoc » en ont gros sur le coeur

Plus encore que le vent tempétueux agitant les eaux du fleuve, c'est un vent de frustration et de rancœur qui soufflait hier dans le port de Québec, aux abords du cargo *Soodoc*. La vingtaine de marins remerciés de leurs services mercredi et remplacés par un équipage yougoslave se sont présentés, pancartes en main, au quai où mouille le cargo arborant depuis hier les couleurs des Bahamas.

par JULIE BROUARD  
LE SOLEIL

« Avant, les marins étaient des héros. Maintenant, ils sont des zéros. » Après 40 années passées à bord des bateaux de la marine marchande canadienne, Jacques Audet n'aime guère d'avoir été forcé à mettre pied à terre une fois pour toutes.

« Si ça me choque ?, réplique Jacques Audet avec une lueur de rage dans les yeux. Ils ont donné nos jobs à des étrangers. Des jobs sur des bateaux qui ont été subventionnés par le gouvernement canadien. Ce sont nos bateaux, nos jobs, et on les donne à du monde qui ne sont même pas des Canadiens ! Qu'est-ce que vous pensez ? »

« Après la Seconde Guerre mondiale, la marine marchande canadienne était la meilleure au monde. Aujourd'hui, elle a perdu son prestige. Et au rythme où vont les choses, elle n'existera plus dans quelques années. » Le *Soodoc* est le huitième navire en deux ans à être enregistré à l'étranger. Cette pratique vise à alléger le fardeau fiscal des sociétés qui, en hissant pavillon étranger, ne payent pas d'impôt sur les revenus et les salaires versés aux marins.

« Non seulement les salaires ne sont plus imposés, mais ils embauchent des marins à des salaires de crève-faim et diminuent les équipages », explique Viateur Dufour.

**Pas concernés**

L'équipage de 20 qui naviguait sur le *Soodoc* a effectivement été remplacé par une quinzaine de marins yougoslaves. Ces derniers ne se sont pas pointés le nez hier, lors de la manifestation. Le seul visage « étranger » aperçu : celui du jeune marin affecté à la garde du pont.

« Je ne me sens pas concerné par ce qui se passe ici. On m'a offert un job et je l'ai accepté », s'est-il contenté de lancer avant d'aller s'entretenir avec son capitaine, qui a refusé toute entrevue.

« Ce n'est pas à eux qu'on en veut, poursuit Viateur Dufour. J'sais pas, peut-être qu'ils n'avaient pas de job là-bas. Mais là c'est nous qui n'avons plus de boulot. Alors que les pays étrangers s'affairent à protéger leur marine, ici on vend notre monde. C'est bien beau venir en aide aux déforçonnés mais de là à leur donner notre chemise... »

« Dites-vous bien une chose. Pour que ces sociétés fassent plus d'argent, ils nous mettent dans la rue. On retire du chômage. Et c'est qui qui paye notre chômage ? Vous. Au bout de la ligne, c'est vous qui payez pour tout ça. Ils auraient du boulot pour nous mais ils préfèrent nous mettre sur le chômage pour que les grosses sociétés, qui ne sont certainement pas en manque d'argent, en fassent encore plus. »

Les moyens de pression qui s'offrent aux marins du *Soodoc* sont bien minces. À leurs yeux, leur seule chance de survie est de sensibiliser la population par le moyen des médias.

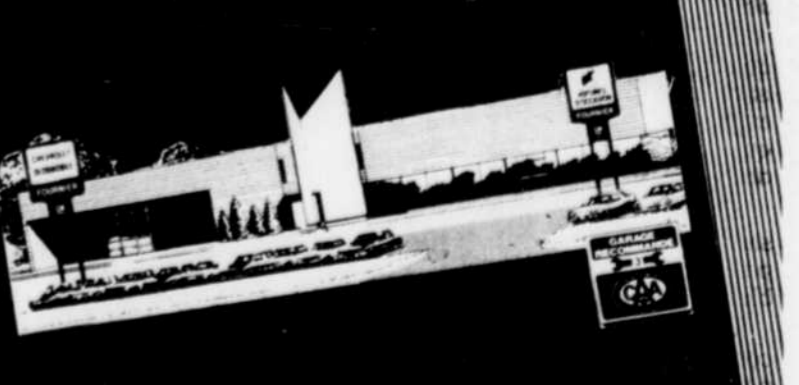
« Ça fait 25 ans que nous demandons au gouvernement fédéral une politique sur la marine marchande. Rien n'est jamais ressorti de nos demandes. Ils s'en foutent. De toute façon, les propriétaires des grosses sociétés sont presque tous engagés dans la politique. Comme Paul Martin, qui a présidé la Canada Steamship Lines et qui est aujourd'hui député libéral fédéral. »

« Comment voulez-vous qu'on fasse le poids auprès des politiciens ? Le seul poids que nous pouvons espérer obtenir, c'est celui de la population canadienne. »

« UNE GM FOURNIER »  
FACILE À ACHETER,  
UN PLAISIR  
À POSSÉDER!



**FOURNIER**  
Chevrolet Oldsmobile inc.  
Boul. de la Capitale-Sortie Pierre-Bertrand  
687-5170



Les enseignants réclament une entente avant Noël

## La CEQ accuse les commissions scolaires de freiner la négociation

Les enseignants accusent la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) de freiner les négociations dans le secteur de l'éducation. Président de la Fédération des enseignants de commissions scolaires, M. Luc Savard, soutient que le ministère de l'Éducation serait prêt à accéder à certaines demandes des enseignants mais que la FCSCQ refuse, prétextant que son droit de gérance est en cause.

par DAMIEN GAGNON  
LE SOLEIL

Il a donné comme exemple l'établissement de listes de rappel par ancienneté pour le personnel à statut précaire que rejette la FCSCQ. Elle soutient que cette question est liée à son droit de gérance.

Il a parlé de dizaines de mil-

lions de dollars dégagés par le président du Conseil du trésor pour améliorer le régime d'emploi à l'éducation des adultes. Mais, dit-il, le ministère de l'Éducation et la FCSCQ ne parviennent pas à s'entendre entre eux sur les modalités d'utilisation de ces sommes, ce qui retarde d'autant l'évolution de la négociation.

Judi, des enseignants, pour la

plupart des délégués syndicaux, ont rencontré au complexe G le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, qui a dit souhaiter un règlement avant Noël. Hier une centaine d'enseignants ont manifesté devant l'édifice de la FCSCQ, rue Bégon à Sainte-Foy, réclamant un règlement avant Noël.

### Le père Noël

Les manifestants se sont présentés à la FCSCQ armés de guirlandes, d'un arbre de Noël et autres décorations de saison. Un père Noël apportait aux dirigeants des commissions scolaires des étrennes à remettre aux enseignants telles des listes de rappel et des contrats pour les personnes à statut précaire.

Les manifestants n'ont cependant pu pénétrer dans l'édifice. Ils sont restés au grand froid pendant près d'une heure, le temps d'installer l'arbre de Noël, de signer une carte de Noël géante qu'ils voulaient remettre aux dirigeants de la FCSCQ et d'entendre le président de leur fédération M. Savard. Tous ces gestes ayant pour but de signifier à la FCSCQ que Noël est proche.

M. Savard a rappelé qu'il restait encore des points d'accro-

chage majeurs à régler pour en arriver à un règlement satisfaisant notamment en ce qui concerne la protection des droits des enseignants en disponibilité, la réorganisation de la formation professionnelle, la garantie que les frais d'arbitrage seront assumés par l'employeur, la mise en place d'un régime d'emploi à l'éducation des adultes et l'amélioration du sort du tiers des enseignants qui ne bénéficient d'aucune sécurité d'emploi.

Êtes-vous prêts à prendre des mesures énergiques pour offrir aux jeunes toutes les chances d'acquiescer une solide formation professionnelle? a lancé M. Savard ajoutant que cela va bien au-delà d'une campagne de publicité annoncée jeudi par M. Claude Ryan et M. Guy D'Anjou, président de la FCSCQ. Cette campagne, dit-il, a déjà été annoncée une première fois en mai dernier et puis en juin.

En terminant, M. Savard a souligné que l'instance de négociation du personnel enseignant était désormais sur un pied d'alerte et en mesure de se réunir, à compter de maintenant, à 24 heures d'avis en cas de développements majeurs.



Accompagnés d'un père Noël, une centaine d'enseignants ont manifesté, hier, devant l'édifice de la Fédération des commissions scolaires à Sainte-Foy. Par ce geste, les enseignants voulaient protester contre la lenteur des négociations. Ils réclament une entente avant Noël.

### Mont-Grand-Fonds

## Les syndiqués veulent obtenir une convention pour les Fêtes

Les membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses en loisir du Mont-Grand-Fonds (CSN) se donnent jusqu'aux Fêtes pour tenter d'en arriver à une entente avec leurs employeurs pour le renouvellement de leur convention collective.

par DENIS GAUTHIER  
collaboration spéciale

Réunis en assemblée générale cette semaine, ils ont donné de nouveaux mandats à leurs représentants à la table de négociations. Ils portent sur les clauses salariales de la convention. Il n'est pas question pour l'instant de mandats de grève.

« C'est encore trop tôt. À venir jusqu'ici, les négociations se sont déroulées normalement. Lors des rencontres, nous ne piétons pas et chaque fois ça avance », fait part le négociateur de la CSN, M. François Gagnon.

Tant du côté de Charlevoix-Ski, propriété de la famille Malenfant, que de celui du restaurant-bar du Mont-Grand-Fonds, un concessionnaire, il reste encore à s'entendre sur quelques clauses normatives. M. Gagnon espère que les rencontres prévues au début de la semaine permettront d'en arriver à un accord.

« Nous attendons d'en avoir fini avec le normatif avant d'aborder les clauses salariales », avan-

ce-t-il.

Les travailleurs du Mont-Grand-Fonds tentent d'obtenir une deuxième convention collective. Lors des négociations de la première convention collective en 1986, l'employeur avait décrété un lock-out pour contrer les grèves sporadiques des travailleurs. Les deux parties avaient finalement pu s'entendre quelques jours avant la fin de la saison.

Cette convention avait été négociée en pleine tourmente de la guerre que se livraient la CSN et Raymond Malenfant dans l'affaire du Manoir Richelieu. Cette année les données sont changées mais dans la région on se montre prudent. À preuve, lors de la vente des abonnements, on a atteint la moitié du total de l'an dernier. Pour plusieurs, on préfère attendre et voir.

M. Gagnon déclare que les travailleurs recherchent une convention collective qui viendra corriger certaines lacunes observées lors de la première. « Nous négocions de bonne foi en voulant améliorer le sort des travailleurs », assure-t-il.

### À l'université Laval

## Le professeur Michel Fortin sert une mise en demeure à deux associations

Le professeur Michel Fortin, de l'université Laval, vient de faire parvenir une mise en demeure à l'Union des gradués inscrits à Laval (UGIL) et à l'Association des étudiants gradués en études anciennes (AEGEA), qui l'accusent ni plus ni moins de vol intellectuel.

par LISE LACHANCE  
LE SOLEIL

L'avocate de l'archéologue, Me Johanne Drolet, met donc en demeure les deux groupes de cesser immédiatement de propager des propos « pouvant porter atteinte à l'intégrité et à la réputation » de son client. Elle étudie actuellement le dossier afin de déterminer l'opportunité de procédures légales.

Me Drolet, de l'étude Grondin, Poudrier, Bernier, fonde son inter-

vention sur les répercussions possibles des affirmations des étudiants gradués contenues dans quelques documents : une lettre de l'AEGEA (8 février) adressée à Marcel Boudreau et Jean-Guy Violette, respectivement directeur de l'École des gradués et directeur du département d'histoire de l'université Laval, avec copie transmise à plusieurs personnes ; une lettre envoyée au doyen André Daviault (1er mai) et communiquée notamment au recteur Michel Gervais, à trois vice-recteurs et au protecteur universitaire ; un

article du SOLEIL (22 octobre) rapportant les accusations de l'UGIL selon lesquelles « de façon systématique, l'archéologue fait travailler la plupart des étudiants gradués dans le sens de ses recherches puis, au bout d'un certain temps, leur demande de changer de sujet de mémoire, accaparant ainsi à ses propres fins le travail qu'ils ont effectué ».

Mais ce qui a sans doute fait déborder le vase, c'est une lettre que l'Association des étudiants gradués en études anciennes a remise dernièrement au grand épigraphiste français Jean Bottero, qui était de passage à l'université Laval à titre de conférencier invité.

Les étudiants voulaient mettre

le spécialiste en inscriptions historiques sur matières durables (pierre, métal, bois) au courant de la situation en ce qui concerne le professeur Michel Fortin. Tout comme ils songent à le faire avec d'autres archéologues étrangers susceptibles de collaborer avec M. Fortin, qu'ils habitent en France, en Belgique ou aux États-Unis.

L'AEGEA estime que la mise en demeure qui lui a été servie constitue une atteinte à sa liberté d'expression et à son droit de défendre ses membres. « Il s'agit d'une menace pour nous faire peur. Nous n'avons pas l'intention de nous laisser intimider », a déclaré au SOLEIL le président de l'Association des étudiants gradués en études anciennes, Christian Roy.

### En lice pour les Memoris

#### Athlètes:

Robert Baribault  
Plongeon  
Lucie Barma  
Ski acrobatique  
Kathleen Bédard  
Balle au mur  
Myriam Bédard  
Biathlon  
Renée Belanger  
Athlétisme  
Danny Bell  
Balle au mur  
Nicol Bergeron  
Athlétisme  
Yves Bilodeau  
Ski de fond  
Évelyn Boisvert  
Plongeon  
Caroline Brunet  
Canoe-Kayak  
Robert Dubreuil  
Patinage de vitesse  
Bruno Fournier  
Plongeon  
Pierre Gignac  
Patinage artistique  
Nathalie Giguère  
Natation  
Luce Gingras  
Athl. Fauteuil roulant  
Nathalie Gosselin  
Judo  
Pierre Guenette  
Taekwon-Do

Stéphane Hébert  
Natation  
Gregor Jelonek  
Patinage de vitesse  
Nancy Klassen  
Taekwon-Do  
Louis Brault  
Athlétisme  
Benoit Lamarche  
Patinage de vitesse  
Marie-Pierre Lamarche  
Patinage de vitesse  
Odette Lapière  
Athlétisme  
Alain Laroche  
Ski acrobatique  
Lucie Laroche  
Ski alpin  
Phillipe Laroche  
Ski acrobatique  
Johanne Lemelin  
Taekwon-Do  
Ariane Loignon  
Patinage de vitesse  
Chantal Peticlerc  
Athl. Fauteuil roulant  
Jacinthe Pineau  
Natation  
Ellen Rochefort  
Athlétisme  
Claude Rousseau  
Tir à l'arc  
Marc-André Tardif  
Tennis  
Guy Thibault  
Patinage de vitesse

# LE GALA DE L'ATHLETE DE L'ANNEE

#### Entraîneurs:

Gérard Blanchet  
Judo  
Jacques Bordeleau  
Tennis  
Dany Boulanger  
Plongeon  
Pascal Clément  
Volleyball  
Donald Côté  
Balle au mur  
Guy Lavoie  
Gymnastique  
Benoit Lebrun  
Natation  
Clément Lemieux  
Volleyball  
Linda Marquis  
Basketball  
Diane Portelance  
Patinage Artistique

#### Cœéquipiers:

Danny Bell  
Balle au mur  
Yves Bilodeau  
Ski de fond  
Caroline Brunet  
Canoe-kayak  
Michel Cazes  
Volleyball  
Robert Dubreuil  
Patinage de vitesse  
Guylaine Dumont  
Volleyball  
Johanne Falardeau  
Badminton  
Stéphane Hébert  
Natation  
Cathy Morin  
Patinage de vitesse  
Marie-Claude Pesant  
Handball Olympique  
Marcel et Robert Tremblay  
Yachting

#### Équipes:

Estran U.L. (senior féminin)  
Handball  
Rouge et Or U.L. (féminin)  
Volleyball  
Titans de Limoilou (masculin)  
Volleyball

Animation: Gérard Potvin Réalisation: Jean-Claude Houde

En direct  
des Galeries de la Capitale  
le lundi 20 novembre 21h00



Radio-Canada  
Québec 11/Câble 6

Selon le premier ministre Robert Bourassa à New York

# Les écologistes US ne nuisent pas à la vente d'électricité

NEW YORK — L'opposition de plus en plus virulente des écologistes américains à l'électricité du Québec ne nuit pas aux ventes aux États-Unis « qui demeurent une priorité pour mon gouvernement », affirme le premier ministre du Québec Robert Bourassa.

par MAURICE GIRARD  
de la Presse canadienne

« La question de l'environnement, qui est de nos jours beaucoup plus préoccupante pour l'opinion publique qu'il y a 15 ans, touche en

core davantage les centrales non-électriques comme le charbon et le nucléaire que les centrales à l'électricité », a soutenu hier M. Bourassa dans les bureaux de la délégation du Québec à New York, entre des rendez-vous privés avec des hommes d'affaires et des investisseurs américains.

« Si l'État ne veut pas de notre électricité bon marché, on n'a qu'à s'adresser à un autre », dit-il. Et, pour illustrer son propos, il mentionne que « le Québec va signer bientôt un autre contrat avec l'État de New York, d'une durée de six mois, qui vaut près de 8 milliards \$. Il reste juste à le ratifier et ça se fera lors de ma prochaine rencontre avec le gouverneur de l'État de New York (Mario Cuomo), dans quelques semaines ».

En parallèle à cette entente avec l'État de New York, Hydro-Québec a entrepris « un certain nombre de négociations » avec les États de la Nouvelle-Angleterre pour la vente de plusieurs contrats d'énergie qui, « dans la plus optimiste des hypothèses », totaliseront 2100 megawatts, a appris par ailleurs la Presse Canadienne de source autorisée au ministère de l'Énergie.

Mais les efforts d'Hydro-Qué-

bec seront nécessairement plus laborieux, en particulier en Nouvelle-Angleterre. Le contexte a changé. Par exemple, depuis juillet, le groupe écologique Audubon, qui se consacre à la préservation de toutes les espèces d'oiseaux, mène une opposition systématique au Vermont pour empêcher la signature d'un contrat évalué à 7 milliards \$.

Si son intervention devant la commission des services publics de l'État échoue, Audubon s'adressera aux tribunaux, a fait savoir un porte-parole de la société.

Déjà, Hydro-Québec a renoncé, pour d'autres raisons, à un contrat de 4 milliards \$ avec le Maine. « Ce qui est un mal pour un bien puisqu'avec l'arrivée imprévue de quatre nouvelles alumineries au Québec - dont Alouette qui exige deux fois plus d'énergie que le seul contrat du Maine - on aurait été un peu coincé pour fournir l'électricité autour de 1992 », dit M. Bourassa.

## Le « Clean Air Act »

Dans son argument de vente aux Américains, le premier ministre se sert du projet de loi de l'administration Bush sur la salubrité de l'air, actuellement en discussions au Congrès. Cette nouvelle version du « Clean Air Act » im-

pose de sévères restrictions aux centrales thermiques au charbon qui devront, à coûts de centaines de millions, limiter leurs émissions annuelles d'anhydride sulfureux à 10 millions de tonnes et celles d'oxyde nitrique à deux millions de tonnes.

« D'un côté, il y a une plus grande résistance aux lignes de transmission, d'un autre côté, il y a une résistance encore plus forte aux pluies acides. Si le contexte nous oblige à donner plus d'explications sur les conséquences environnementales, les solutions de rechange pour les Américains sont encore plus difficiles d'application », conclut M. Bourassa.

Le premier ministre du Québec terminait, en fin de journée hier, ses rencontres avec des hommes d'affaires de la métropole américaine : Kjell Ericksson, président d'Alby-Olin (chimie), William Gelling, vice-président d'Unisys (informatique), Lance Gordon, pdg d'American Vaccine (produits pharmaceutiques), Harry Helton, de Reynolds Metals. Des tête-à-tête avec M. Denis Domcheck, vice-président d'Air Product and Chemical (chimie), et Stanley Pauley, pdg d'E.R. Carpenter (uréthane), mettaient un terme à cette discrète visite de deux jours aux États-Unis.

# Les investisseurs américains conservent toujours la même confiance en la province

NEW YORK (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa a déclaré hier que les élections provinciales et les querelles constitutionnelles du Canada n'ont pas rendu les investisseurs américains plus exigeants auprès de sa province.

« Après deux jours, j'ai l'impression que le déficit canadien inquiète davantage les hommes d'affaires ici que le lac Meech », a-t-il dit hier après une série de rencontres privées à New York, rencontres qui avaient en partie

pour but de mesurer la confiance des investisseurs à la suite des élections.

Certaines questions ont été soulevées à propos de la résurgence du Parti québécois, mais le premier ministre a indiqué avoir souligné que ses libéraux avaient été réélus cette année avec trois fois plus de sièges que l'opposition.

« Ils sont au courant que la campagne n'a pas été facile, a-t-il dit, mais ils sont conscients qu'en dépit de tous les problèmes, nous détenons une forte majorité. Et une forte majorité, évidemment, signifie stabilité politique. »

Dans l'ensemble, a-t-il dit, « il y a eu quelques questions concernant le lac Meech mais ce qui les intéresse davantage, c'est que les arguments traditionnels pour investir au Québec demeurent intacts — énergie à bon marché, main-d'oeuvre de qualité et compétitivité fiscale. »

Lawrence Krohn, qui analyse l'économie canadienne en qualité d'économiste sénior chez Shearson Lehman Hutton, a reconnu que le climat politique est excellent.

« Nous nous intéressons au commerce, nous nous intéressons aux taux d'intérêt et à ce qui arrive aux obligations du Canada, mais la stabilité politique, je crois, est un fait acquis. »

« Nous ne voyons ni n'entendons rien qui soit inquiétant, même de loin. Peut-être qu'à l'époque où le Parti québécois était florissant, cela aurait pu constituer un élément important, mais je ne crois pas que ce soit le cas maintenant. »

# Dès le 8 janvier, Ronald Poupard deviendra l'homme fort du « bunker »

Le premier ministre Bourassa a confirmé, hier, la nomination de son directeur des communications et proche conseiller, M. Ronald Poupard, au poste de secrétaire général associé au conseil exécutif. Au départ prochain de l'actuel chef de cabinet du premier ministre, M. Mario Bertrand, c'est lui qui deviendra l'homme fort du « bunker ».

par MICHEL DAVID  
LE SOLEIL

Officiellement, M. Poupard est nommé secrétaire associé à la planification, un nouveau poste dans l'organigramme gouvernemental, qu'il occupera à compter du 8 janvier, avec le mandat de mettre sur pied une espèce de secrétariat responsable du développement de la région de Montréal.

Dans les faits, il deviendra le pompier en chef du premier ministre, comme l'a été M. Bertrand depuis trois ans, alors que tous les dossiers chauds finissaient par atterrir sur son bureau, qu'il s'agisse du Manoir Richelieu, des BPC de Saint-Basile, de la contamination au plomb à Saint-Jean-sur-Richelieu ou de la vente de Steinberg.

## Planification politique

Quand on parle de « planifica-

tion », il faut donc comprendre qu'il s'agit essentiellement de planification politique.

Il s'agit là de la première étape significative du grand ménage de son bureau que M. Bourassa a entrepris et dont LE SOLEIL faisait état plus tôt cette semaine.

En confiant ce rôle à M. Poupard, qui jouit de sa plus entière confiance, M. Bourassa évite de devoir remplacer son actuel secrétaire général, M. Benoît Morin, qui n'a pas la réputation d'être en mesure de faire les inévitables « jobs de bras », qu'occasionne l'exercice du pouvoir.

Généralement, cette obligation incombe soit au chef de cabinet du premier ministre, comme c'est actuellement le cas, soit encore au secrétaire général, comme c'était le cas avant l'arrivée de M. Bertrand.

À son retour au pouvoir, en décembre 1985, M. Bourassa avait confié la direction de son cabinet à M. Rémi Bujold, qui n'avait rien d'un fier-à-bras, pas plus que le successeur désigné de M. Mario Bertrand, M. John Parisella. À l'époque, l'homme fort du « bunker » était le secrétaire général, M. Jean-Roch Bolduc.

## Nombreuses réaffectations

Quoi qu'il en soit, le départ de M. Poupard, qui était véritablement l'homme-orchestre du bureau de M. Bourassa, entraîne de nombreuses réaffectations. Mme Sylvie Godin, devient attachée de presse du premier ministre. M. Claude Lemieux prend la responsabilité de la coordination des travaux parlementaires et M. Luc Harrison s'occupera de la logistique.

Parmi les autres nominations que M. Bourassa a annoncées, hier, notons celle de Mme Carole Diodati, qui devient membre du conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Mme Diodati est l'épouse du directeur général du Parti libéral du Québec, M. Pierre Antil.

Quoi de plus chaud que le duvet?  
DE MARQUE RENOMMÉE

**paletot long**

80% duvet et 20% de plumes  
POUR HOMMES

Super prix **159,95\$**

**MODELE**  
D'allure ample. Couture à la taille. Col montant incluant un capuchon dissimulé dans le collet.

**TISSU**  
Tissu extérieur: tadel  
fait de 100% nylon.  
Remplissage intérieur  
en mélange de duvet et  
plumes de canard.

**GRANDEURS** de 36 à 46  
**COULEURS** assorties

Là où on vous en offre toujours plus!



G.H. ECHÈNE & FILS INC.

- 4000 BOUL. STE ANNE MONTMORENCY PRES DES CHUTES
- GALERIES DE LA CAPITALE (PRES DE LA BAIE 2<sup>e</sup> ETAGE)
- PLACE DES 4 BOURGEOIS ANGLE DUPLESSIS et QUATRE BOURGEOIS STE FOY
- CENTRE D'ACHATS CANADIENNE QUÉBEC
- PLACE LAURIER MAIL SUD-OUEST 2<sup>e</sup> NIVEAU PRES DE LA BAIE
- PLACE FLEUR DE LYS PRES DE LAURA SECORD

Besoin urgent

SCULPTEURS et SCULPTURES professionnels

de tous les coins de la province, tous réunis sous le même toit soit avec location de kiosque ou en consignment.

Pour information ou rendez-vous: 907, boul. Rochette, Beauport (418) 666-1952

GALERIE DES SCULPTEURS

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE

Dr J.R. Clément m.d.

C.S.P.Q., F.R.C.S. (C), F.A.C.S.

- ◆ VERRES DE CONTACT
- ◆ Correction de l'astigmatisme
- ◆ Lentilles double foyer

- ◆ LENTILLES JETABLES
- ◆ Pathologies reliées aux verres de contact
- ◆ Examen de la vue

PLACE DE LA CITÉ

2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy, QC G1V4T3 (418) 654 1488

VITAMINES Shaklee

Aimée et Roland Gauvin (Québec)

527-1955

LE SOLEIL ABONNEMENT

647-3333

Extérieur: numéro sans frais 1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30 Samedi et dimanche: 9h à 12h

SiBel

LES SYSTÈMES D'INTERCONNEXION BELLEVUE INC.

SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES NEUFS ET USAGÉS

ACHAT ET VENTE SERVICE D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION

654-2999

La Compagnie des Montagnes et Forêts



cuir Tendresse...

Des vêtements authentiques et confortables dont la femme et l'homme contemporains ne se lassent pas. La perfection tant par le choix des peaux que par l'exécution de la coupe et des finitions. Alors, cédez à la tentation. Il n'y a pas de folie plus raisonnable...

Directement du fabricant: Blousons et vestes en cuir et en daim. Vêtements en agneau renversé.

31, rue de la Canoterie Québec  
Vieux-Port (en arrière du Mobilier International)  
(418) 692-5446  
(418) 692-2447

COMPAGNIE DES MONTAGNES ET FORÊTS

OUVERT TOUS LES JOURS MÊME LE DIMANCHE

LES FILS DU SOLEIL

Ce soir à 21h

Un voyage inoubliable au Pérou. De l'empire inca jusqu'au Pérou actuel, découvrez une société fascinante.

Radio Québec

C'est autre chose et c'est tant mieux.

# TV5 : les pays concernés réaffirment avec force leur soutien au projet

PARIS (AFP) — Les ministres et représentants des pays concernés par l'avenir de TV5 Europe (France, Belgique, Suisse, Canada et Québec) ont décidé, hier, qu'il fallait « maintenir et dynamiser » la chaîne francophone diffusée par satellite et par câble, « en améliorant sa programmation et en modifiant ses structures ».

L'avenir de TV5, qui diffuse un cocktail de programmes choisis parmi ceux des télévisions des pays participants, est sur la sellette depuis la publication, l'été dernier, par le ministre français de la Francophonie Alain Decaux, d'un rapport prévoyant trois possibilités pour cette chaîne : retrait pur et simple de la France, amélioration de la structure existante, ou remplacement progressif par Antenne 2 (chaîne publique françai-

se) avec des compensations pour les pays partenaires.

Hier, Alain Decaux, Marcel Masse, ministre des Communications du Canada, Lisa Frulla-Hébert, ministre des Communications du Québec, Valmy Féaux, ministre-président de la Communauté française de Belgique, et Carlo Jagmetti, ambassadeur de Suisse en France, étaient réunis à La Celle-Saint-Cloud (banlieue parisienne) pour étudier ces hypothèses, les partenaires des Français ayant à plusieurs reprises ma-

nifesté leur hostilité à la disparition de TV5.

Finalement, selon un communiqué commun publié hier soir, « les parties concernées ont réaffirmé avec force leur soutien au projet TV5, instrument de coopération multilatérale de choix pour la consolidation et la promotion de la francophonie ».

Elles sont convenues, précise le texte, « qu'il fallait maintenir et dynamiser TV5 Europe en améliorant sa programmation et en modifiant ses structures », et ont réaffirmé « le caractère multilatéral et consensuel du projet ».

À propos des structures, les parties présentes ont décidé de « redéfinir le statut juridique de TV5 Europe ». « La proposition française de créer une société

anonyme (au lieu d'un groupement d'intérêt économique) a été accueillie avec intérêt » et « sera étudiée dans les plus brefs délais », affirme le communiqué. En outre, les partenaires dans TV5 « se sont mis d'accord sur le fait qu'il est impératif d'améliorer la qualité des émissions et qu'ils agiront en ce sens en accord avec les professionnels ».

Enfin, les ministres ont décidé « de développer la diffusion de TV5, d'abord vers les pays d'Europe de l'Est, et, conformément aux décisions des Sommets francophones, de poursuivre l'examen de sa présence en Amérique du Nord et éventuellement vers l'Afrique ». La prochaine rencontre des partenaires concernés par TV5 se tiendra au printemps à Montréal.

## À L'UNIVERSITÉ

par LISE LACHANCE  
LE SOLEIL

### Contrat de recherche

Le Département des mines et métallurgie de l'université Laval vient d'obtenir un contrat de 220 000 \$ pour effectuer des recherches sur les techniques d'exploitation des gisements métallifères filoniens. Il doit déterminer — et au besoin développer — les méthodes et les équipements les plus aptes à obtenir une exploitation aussi rentable que sécuritaire. Dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le développement minéral, un second contrat (250 000 \$) a été signé avec McGill. Ce dernier porte sur le développement d'outils permettant à une entreprise minière d'évaluer la faisabilité et l'intérêt économique d'un projet de remblayage dans une mine souterraine. En principe, il doit déboucher sur la création d'une banque de données de toutes les expériences de remblayage au Québec.

### Une première pour l'UQAM

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) est devenue le premier établissement francophone au monde à être reconnu comme Centre régional de formation par l'Organisation mondiale du tourisme, affiliée à l'ONU. Les deux organismes viennent de signer un accord à ce sujet. L'institution montréalaise s'engage à poursuivre le développement d'un ensemble de programmes de formation et de recherche destinés aux gestionnaires de la communauté internationale du tourisme. Pour sa part, l'Organisation mondiale collaborera avec l'UQAM dans tous les domaines de la planification et de la promotion des programmes. Elle veillera à ce que ceux-ci acquièrent une reconnaissance générale et appuiera les demandes de subventions destinées à créer des bourses d'étude ou d'excellence en tourisme. Un comité consultatif conjoint a été créé. Outre les deux partenaires, il regroupe des représentants de Tourisme Canada, du ministère du Tourisme du Québec, de l'Office du tourisme et des congrès du Grand Montréal, de l'Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec, du Palais des congrès de Montréal, du Collège Lasalle et du Centre d'études du tourisme.

### René Dumont à l'université Laval

Le célèbre agronome et environnementaliste René Dumont prononcera une conférence à l'université Laval, le 21 novembre, sous le titre : « Effet de serre, explosion démographique et survie de l'humanité ». Le spécialiste du développement du Tiers-Monde, dont les idées ont soulevé des polémiques aux quatre coins du globe, parlera à 19 h 30, à l'amphithéâtre Gingras du pavillon Ferdinand-Vandry. Le lendemain, l'anthropologue Huguette Dagenais proposera un vidéo sur la qualité de vie des femmes québécoises en agriculture. Intitulé « Ma douce moitié », le document sera présenté à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (pavillon Comtois, salle 1110).

### Une aide sur le campus

Depuis cette semaine, tout employé de l'université Laval peut profiter d'un programme gratuit d'aide psychologique. Les psychologues Jacinthe Turcotte et Lucie Melançon-Pelletier sont à la disposition de ceux et celles qui ont des problèmes personnels ou professionnels susceptibles d'affecter leur comportement ou leur rendement au travail : décès d'un proche, divorce ou séparation, difficultés financières, dépression, détérioration des relations au travail, alcoolisme, toxicomanie, etc. L'université précise que le programme est strictement confidentiel et sans préjudice. Son utilisation n'aura aucun impact sur les chances d'avancement, la sécurité d'emploi ou le statut de l'employé. Ce nouveau service est situé au pavillon de médecine dentaire (656-4161).

### La responsabilité professionnelle du recteur

Dorénavant, la responsabilité professionnelle du recteur de l'université Laval, des vice-recteurs et de leurs adjoints, est protégée par des clauses inscrites dans les règlements relatifs à leurs conditions d'emploi. Ainsi en a décidé cette semaine le Conseil de l'université, comblant par là un vide juridique. Sauf en cas de faute lourde dont il incombe à l'université de faire la preuve, celle-ci doit donc prendre fait et cause pour le recteur et les deux groupes sus-nommés lorsqu'ils posent un acte de bonne foi dans l'exercice normal de leurs fonctions. De telles clauses, précisons-le, existent déjà pour la plupart des administrateurs de Laval.

### Nouvelle présidente

Silvia Faitelson-Weiser vient d'être nommée à la présidence de la Commission des études de l'université Laval. L'ancienne doyenne aux études de 1er cycle de la Faculté des lettres succède à Maurice Saint-Yves. Mme Weiser est spécialiste en philologie hispanique, de même qu'en linguistique indo-européenne et romane. Elle enseigne à Laval depuis 1967.

Scintillant  
de Rêves

pour le solde de vos achats, bénéficiez du  
**PAIEMENT EN AVRIL '90**

sans intérêt, aucuns frais

pour commander: 1-800-463-7209

**899<sup>95</sup>**

LUXUEUX  
RÉFRIGÉRATEUR 16.8 pi<sup>3</sup>

aux multiples commodités de rangement dont des demi-tablettes réglables, des bacs à fruits et légumes, un compartiment à viande avec température contrôlée ainsi que des tablettes réglables dans la porte de la section réfrigération. Modèle TD172, dimensions hors tout: L. 76 cm, P. 76 cm, H. 162 cm. Disponible blanc ou amande, porte gauche ou droite sans supplément.



**729<sup>95</sup>**

CUISINIÈRE

à haut rendement avec four à nettoyage facile ainsi que de nombreuses autres caractéristiques dont le tableau de commande en verre avec éclairage dissimulé, une horloge numérique, des éléments à haut rendement et la porte du four au fini noir. Modèle RC520, dimensions hors tout: L. 76.2 cm, P. 67.6 cm, H. 121.3 cm. Disponible blanc ou amande sans supplément.



**Frigidaire**



**499<sup>95</sup>**

LAVE-VAISSELLE

à encastrer, doté d'un choix de réglages de cycles complets, d'un puissant système de lavage à multiples niveaux et d'une excellente capacité de chargement. Jeux de panneaux réversibles permettant de choisir entre 3 couleurs dont le noir. Modèle BF44P.

Consultez notre circulaire

**DecoMeuble**

SERVICE APRÈS-VENTE 683-3471 ET 1-800-463-7215

LIVRAISON GRATUITE

\* Les détails de nos modes de paiement sont affichés dans nos magasins.  
\* Les articles de cette page ne sont pas disponibles à notre Centre des soldes.

Vanier

Sainte-Foy

Charlesbourg

Beauport

Québec (CENTRE DES SOLDÉS)

100, Chabot (près des Halles Fleur de Lys) 683-9600 2635, Hochelaga (Place de la Cité) 657-6902 8500, Herr-Bourassa 627-3073 4175, boul. Sainte-Anne 667-7851 430, Saint-Sacrament 681-4124

**ROUES D'ORIGINE POUR VOS PNEUS D'HIVER**

CHOIX DE ROUES POUR VEHICULES AMERICAINS

OU IMPORTES

Protégez vos jantes d'aluminium (Mag Wheels) et réduisez vos coûts d'installations (pose, balancement)

à partir de **31<sup>35</sup>**



3215, chemin Sainte-Foy  
SAINTÉ-FOY

658-3326

Selon la sociologue Ginette Paquet

# Les « messages-santé » ciblent mal les défavorisés

En dépit de la gratuité des soins de santé au Québec depuis 1972, malgré les nombreux programmes de prévention, les riches continuent d'être en meilleure santé que les pauvres. L'écart va s'agrandissant, et continuera dans ce sens, à moins que les professionnels de la santé comprennent les valeurs culturelles des Québécois défavorisés, cessent de les mal juger, et adaptent leurs « messages-santé » à un langage qu'ils comprendront.

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

C'est quand elle était hygiéniste dentaire au Département de santé communautaire de Saint-Sacrement, avant d'entreprendre ses études au doctorat en sociologie, que Ginette Paquet a commencé à se poser des questions sur les inégalités sociales et la santé: les gens de la haute-ville visitaient le dentiste, pas ceux de la basse-ville. Pourquoi? Ce n'était pas

une question d'argent, puisque les services étaient gratuits (à l'époque). Une question de culture, donc.

C'est ce que la sociologue a étudié dans un document de recherche publié par l'Institut québécois de recherche sur la culture, intitulé *Santé et inégalités sociales, un problème de distance culturelle*. Par le biais d'études québécoises et internationales, Mme Paquet fait en quelque sorte la psychanalyse de la classe défavorisée de Québécois.

### Des faits et des chiffres

Les Québécois favorisés vivent en bonne santé 14 années de plus que les Québécois défavorisés. Pas étonnant alors, qu'un Québécois défavorisé de 45 ans ressemble physiquement à un Québécois mieux nanti de 65 ans. Pas étonnant non plus que l'espérance de vie des riches soient supérieure de 10 ans à celle des pauvres.

Les moins nantis vivent plus d'événements stressants que les riches: 37% contre 16%. Le taux de mortalité infantile est deux fois plus élevés en milieux défavorisés où les enfants sont plus souvent



Il faut comprendre les valeurs des classes populaires, et en tenir compte dans la façon de leur parler santé, affirme la sociologue Ginette Paquet.

victimes d'accidents et de maladies infectieuses. Dans les milieux défavorisés, 10% des bébés sont de petit poids, deux fois plus que

dans les milieux favorisés.

Les pauvres fument plus, fent moins d'exercice, mangent moins bien, ils sont plus stressés.

Comme le disait le père d'Yvon Deschamps, mieux vaut être riche et en santé que pauvre et malade.

Entre les riches et les pauvres il y a bien sûr une différence d'argent. Mais il y a des différences culturelles aussi.

### La logique des valeurs de la classe défavorisée

Les gens des classes populaires sont « des épicuriens de la vie quotidienne », rapporte Mme Paquet dans son ouvrage. « On pense à court terme, on prend les plaisirs et les peines lorsqu'ils arrivent, on vit au jour le jour. » Valleur logique, puisque dans ces milieux, on sait aussi que les moyens pour maîtriser l'avenir sont inaccessibles. Plus que dans les autres classes sociales, on croit au destin, dans les milieux populaires: les jeux de hasard et de loterie y sont donc populaires. Le goût du concret prime sur l'envie de manier les idées générales et abstraites.

Dans les milieux populaires, on attache une grande importance à la famille et aux relations de voisinage. De sorte que le « faire ensemble » et le « voir ensemble » sont plus importants que le but même de la rencontre. On se méfie des « autres », les patrons, les policiers, les fonctionnaires, le personnel médical. Règle générale, rappelle Mme Paquet, on n'a recours « aux autres » qu'en dernier ressort.

### Ne pas juger

« Pour les professionnels de la santé, l'écrit, l'abstraction ont beaucoup d'importance. Tant qu'ils ne se rendront pas compte que le comportement des classes

populaires n'est pas incohérent, qu'ils ne cesseront pas de juger, qu'ils ne comprendront pas que ces gens-là n'ont pas choisi d'être pauvre, les messages ne passeront pas », poursuit Mme Paquet.

Il faut donc, suggère la chercheuse, comprendre les valeurs des classes populaires, et en tenir compte dans la façon de leur parler santé. Ce n'est pas en leur mettant le guide alimentaire canadien

sous le nez qu'on les convaincra de manger des légumes au lieu des « chips ». « Au lieu du préchi-précha, il faut leur procurer du plaisir. C'est en groupe, dans des cuisines collectives, par exemple, que les femmes de quartiers populaires pourront avoir du plaisir à composer des menus équilibrés. »

Certaines expériences dans ce sens ont été tentées dans la région de Montréal, surtout.

## Les inégalités sociales en matière de santé sont très frappantes (Sirros)

« Les inégalités sociales en matière de santé sont très frappantes, on ne peut passer à côté », estime Christos Sirros, ministre délégué à la santé et aux services sociaux.

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

À l'ouverture d'un forum sur les inégalités sociales et la santé organisé par le ministère de la Santé et des Services sociaux il y deux semaines, M. Sirros a déclaré que l'équité en matière de santé devait même être un thème majeur de la politique de santé que le ministère est en train de concevoir.

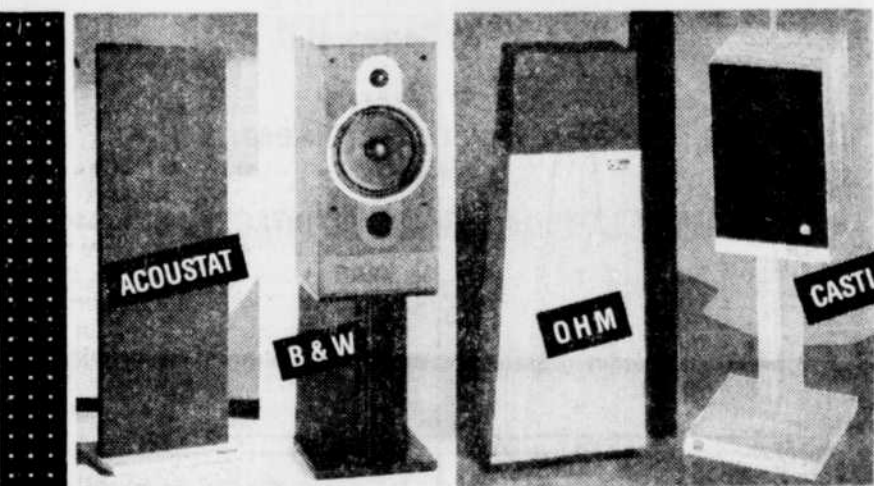
M. Sirros admet que la réduction des écarts socio-économiques n'est pas un élément majeur des grandes orientations rendues publiques par l'ex-ministre de la Santé Mme Thérèse Lavoie-Roux. Par contre, admet-il, la décentralisation des services de santé pour-

rait favoriser des programmes visant à réduire les écarts entre la santé des Québécois favorisés et défavorisés.

Le ministère s'appête-t-il à dé-

bloquer des sommes d'argent pour des programmes en milieux populaires? M. Sirros ne veut pas répondre, c'est au ministre responsable, Marc-Yvan Côté, de prendre ces décisions, dit-il. Au bureau du ministre, on n'avait pas encore de réponse à cette question.

## DES ENCEINTES ACOUSTIQUES à votre goût



À PARTIR  
**385\$**  
LA PAIRE

**rotac**  
électronique inc.

2873, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy

Ferme le lundi  
6 salles d'écoute  
Service spécialisé en audio et vidéo de toutes marques

Magasin 653-7768  
Service 653-4972

Ces produits sont à votre entière disposition pour une écoute comparative dans nos studios. Bienvenue!

### MISE AU POINT

Dans notre annonce "VENTE D'UN JOUR" parue dans Le Soleil du 17 novembre 1989, veuillez noter que L'OUVRE-PORTE DE GARAGE N° 18600 n'est pas offert dans nos trois magasins de la région de Québec et que les magasins l'ayant en stock ont des quantités très limitées. Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

**SEARS**

## CRÈCHES DE NOËL

Choix de plusieurs modèles, faites à la main avec beaucoup de détails, très belles couleurs.

Aussi, grande variété  
**D'ANGES**

Livres et articles religieux  
Ouvert de 10h à 18h  
sauf le dimanche

**Librairie Père Frédéric**

98, Petit-Champplain, Québec  
(Québec) G1K 4H4

## QUÉBEC MAISON ANCESTRALE À RÉNOVER

sur un terrain de 76 000 pi ca



Incluant un hangar de 36 x 59' en très bon état.  
Vue sur la ville de Québec, aucun voisin immédiat.  
Idéal pour foyer d'accueil ou hébergement dû à son isolement, tout en étant en pleine ville.

Pour renseignements, contactez:

**MICHEL LIZOTTE**  
Re/Max Fleur de Lys  
628-2411 / 878-4273

# Guy Brière

POUR HOMME



**PLACE LAURIER**

VOISIN DE LA BAIE  
653-9208

CONTE ORSINI PAR Coupie

GUY BRIÈRE FAIT DE VOUS UN HOMME REMARQUÉ.  
UN HOMME REMARQUABLE.

**LLADRÓ**



L'héritage artistique des sculpteurs espagnols se reflète dans l'exécution des figurines LLADRÓ. Elles ont mérité de nombreux prix dans différentes compétitions de sculpture européenne. Souvent imitée, jamais surpassée, la signature LLADRÓ est votre garantie authentique.

La boutique

**Pierre Robitaille**

De nouvelles idées pour vos plus beaux cadeaux  
À gauche de l'entrée principale, Place Ste-Foy

653-7260

# En visitant l'URSS, Mulroney a des visées économiques

OTTAWA — Brian Mulroney entreprend, aujourd'hui, un voyage d'une semaine vers l'Union soviétique, avec l'objectif d'insuffler un dynamisme sans précédent aux relations jusqu'ici limitées entre les deux pays.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

Au-delà de la quinzaine d'ententes de coopération sur différents sujets qui seront signées lors du passage du premier ministre canadien à Moscou, Kiev et Leningrad, c'est la dimension économique de cette visite officielle qui retiendra globalement l'attention. Le tête-à-tête entre Brian Mulroney et Mikhaïl Gorbatchev sera, quant à lui, le point culminant du périple.

Démontrant bien l'intérêt économique canadien, le passage de Brian Mulroney en URSS coïncide avec celui de quelque 240 personnes du milieu des affaires, certains ayant signé, ou étant sur le point de le faire, des contrats avec des partenaires soviétiques.

Le Canada exporte pour une valeur de 1,1 milliard \$ vers l'URSS, dont 80 % en céréales. Minimes et presque dix fois moindres, soit 156 millions \$, les exportations soviétiques vers le Canada sont principalement du platine et du nickel.

En raison de la grande similitude des climats soviétique et canadien, et aussi en raison de ressources identiques comme les hydrocarbures, la forêt et les mines, etc., les deux pays pourraient devenir des partenaires beaucoup plus étroitement associés, convient-on de part et d'au-

tre. D'autant plus que des liens ethniques importants, tout particulièrement grâce aux Ukrainiens canadiens, lient les deux pays.

La restructuration économique soviétique, la fameuse « perestroïka », a ouvert les portes toutes grandes aux entreprises canadiennes à un marché de 290 millions de personnes. Il y a évidemment encore des difficultés à surmonter, comme la bureaucratie gouvernementale encore lourde et le peu de disponibilité de devises fortes.

Une vingtaine d'entreprises communes russo-canadiennes sont malgré tout déjà enregistrées et devraient paver la voie à des dizaines, sinon des centaines d'autres à moyen terme.

### Prudence passée

Pour sa part, Brian Mulroney avait jusqu'à récemment donné l'impression de réagir avec une infinie prudence à cette perestroïka, simplement saluée pas ses encouragements. Mais le gouvernement canadien n'entretient plus, aujourd'hui, aucun doute quant aux intentions réelles de l'équipe de Mikhaïl Gorbatchev. Il tient à son tour à emboîter le pas aux autres nations occidentales comme l'Allemagne de l'Ouest, la Finlande, l'Italie et la France qui ont substantiellement percé le marché soviétique.

« Il y a une différence importante entre ce qui est demandé par

l'Union soviétique et ce qui l'est par la Pologne et la Hongrie », expliquait, hier matin, un haut-fonctionnaire canadien. « Ces derniers veulent un programme d'aide, alors que l'URSS propose des investissements communs. » Les entreprises canadiennes ont donc un intérêt direct.

Même si le voyage du chef conservateur consacrerait quelques nouveaux projets, il crée sans aucun doute une occasion exceptionnelle d'ouvrir ou de mousser certains dossiers, mettant en contact les gens d'affaires canadiens et d'éventuels partenaires soviétiques.

### Moment attendu

L'événement de la visite de Brian Mulroney au pays des steppes reste sa rencontre privée, en début de semaine, avec le président Gorbatchev, l'homme qui a bouleversé l'Est. Une délégation imposante de médias canadiens sera d'ailleurs présente.

Une gamme très variée de sujets seront abordés, prévoient les conseillers canadiens, allant de la réforme intérieure soviétique et des obstacles auxquelles elle se heurte, aux relations Est-Ouest, en passant par la coopération bilatérale dans l'Arctique pour la protection de cet écosystème fragile.

Sur les grandes questions militaires et stratégiques, Brian Mulroney devrait s'en remettre aux discussions présentement en cours, à Genève et à Vienne, sur la réduction des arsenaux nucléaires et sur la réduction des forces conventionnelles en Europe. Elles relèvent des deux alliances selon le gouvernement canadien. Mal-

gré tout, Mikhaïl Gorbatchev pourrait profiter du passage du premier ministre canadien pour mousser certaines de ses propositions internationales, notamment la démantèlement de l'Arctique, voire en lancer une nouvelle.

Des accords soviéto-canadiens seront par ailleurs signés sur l'Arctique, l'environnement, l'espace, la protection de l'investissement étranger, la coopération nucléaire, la coproduction de films, les échanges en matière de défense et également en matière de

lutte contre le trafic international des stupéfiants.

Cette nouvelle collaboration, qui permettra également d'accroître les échanges scientifiques, culturels et sportifs entre les deux pays, est facilitée par la disparition de certains irritants.

D'une part, le Canada est prêt à faire des efforts sérieux pour réduire la balance commerciale gravement déficitaire de l'URSS. D'autre part, les réclamations canadiennes en matière de droits de l'homme, notamment la libération

des détenus politiques, de même que les demandes de réunification des familles entre le Canada et l'Union soviétique ont été largement satisfaites. Il reste cependant l'interdiction contre les Églises catholiques et orthodoxes.

Brian Mulroney s'envole donc, aujourd'hui, pour Stockholm, première étape de son voyage. Il rencontrera, dimanche, le premier ministre suédois Ingvar Carlsson. Il foulera le sol soviétique lundi midi.

## Plusieurs facteurs relèguent dans l'ombre la visite du chef canadien

MOSCOU (PC) — Plusieurs facteurs semblent involontairement contribuer, de ce temps-ci, à reléguer dans l'ombre la visite qu'effectuera en Union soviétique, la semaine prochaine, le premier ministre Brian Mulroney.

Dans l'édition de vendredi (à Moscou) de la Pravda, par exemple, apparaissait en première page l'annonce de l'arrivée à Moscou, la semaine prochaine également, du premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki.

M. Mazowiecki, premier chef de gouvernement non communiste du bloc de l'Est, suscite naturellement beaucoup d'intérêt en URSS.

Pour ce qui est du Canada, il n'en était question, dans le même journal, que dans un article de la page sept, à l'occasion de la vi-

site qu'y fera une délégation de la Biélorussie.

Deux autres nouvelles beaucoup plus importantes pour les Soviétiques : la rencontre du président Mikhaïl Gorbatchev avec le pape, en Italie le 1er décembre, et le sommet Gorbatchev-Bush, à Malte immédiatement après.

### Relations

Selon M. Iosif Podrazhanets, directeur adjoint de la section du Canada et des États-Unis au ministère des Affaires étrangères, ce que les dirigeants soviétiques espèrent le plus de la visite de M. Mulroney, c'est un accroissement

des relations entre les deux pays.

« Je pense personnellement qu'il n'est pas naturel que deux pays voisins (l'Union soviétique et le Canada) n'aient pas développé de relations plus fréquentes en presque deux décennies », a dit M. Podrazhanets.

Les Soviétiques, a-t-il fait remarquer, veulent exporter plus de marchandises au Canada, afin de compenser l'importation de céréales, qui fait pencher la balance commerciale en faveur du Canada.

Les Soviétiques souhaitent également qu'un plus grand nombre d'hommes d'affaires canadiens s'associent à eux pour fonder des entreprises communes en URSS.



## Académie St-Louis

Collège privé mixte de niveau secondaire

**ACADÉMIE  
SAINT-LOUIS**



**PORTES  
OUVERTES**

DEMAIN DIMANCHE  
19 NOVEMBRE,  
À 14 HEURES

Cordiale  
bienvenue  
à tous et à toutes!

Service des admissions  
810 des Érables, Québec  
681-7768

## Centre Vision

OPTOMÉTRISTES

Dr J.-Y. Dionne, O.D.M.A.  
Dr Jacques Sévigny, O.D.  
Dr Mireille Barras, O.D.

Place Charny  
8032, av. des Églises  
832-0104


EXAMEN DE LA VUE • VERRES DE CONTACT • LUNETTES

SAINT-ROMUALD 839-0617	CHARNY 832-0104	PLACE SAINTE-FOY 653-4057
GALERIES CHAGNON 837-4563	GALERIES CHARLESBOURG 626-7519	PLACE LEBOURGNEUF 626-1941

LE RESEAU D'AFFAIRES DES JEUNES ENTREPRENEURS

## Trooc

SOUPER-CONFÉRENCE



Louis Garneau

SUJET: RÉUSSITE D'UNE ENTREPRISE  
QUEBÉCOISE  
DATE: le mardi 28 novembre 1989  
LIEU: Hôtel Clarendon  
57, rue Ste-Anne  
Québec - (418) 992-2480  
SOUPER: 19 heures  
CONFÉRENCIER:  
Monsieur Louis Garneau  
Président des Vêtements Louis-Garneau  
Monsieur Louis Garneau nous entretiendra sur la  
réussite de son entreprise.  
COUT: 25 \$ membre  
35 \$ non-membre  
Pour tous renseignements, veuillez communiquer avec:  
Myriam Bégin: 524-5151

## Techniques des métiers d'art CÉGEP de Limoilou

INSCRIPTION - SESSION HIVER 1990

Il est possible de s'inscrire dès maintenant au programme Techniques des métiers d'art 573.00 dans les trois techniques suivantes:

- ébénisterie
- lutherie
- textile



**Date limite d'inscription:  
8 décembre 1989**

**Renseignements et formulaires:**  
CENTRE DE FORMATION ET DE CONSULTATION  
EN MÉTIERS D'ART  
(418) 694-9141

Le programme sera dispensé si le nombre d'étudiants le permet

## DES SPÉCIALISTES DU NETTOYAGE À DOMICILE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

35 ans d'expérience




Robert Croisette      Réjean Plante

<p><b>NETTOYAGE D'UN CANAPÉ 3 PLACES ET D'UN FAUTEUIL</b></p> <p><b>94<sup>99</sup></b></p>	<p><b>NETTOYAGE DE TAPIS À LA VAPEUR</b></p> <table style="width: 100%; text-align: center; font-size: x-small;"> <tr> <td>2 PIÈCES 300 PIÈDES MAX.</td> <td>3 PIÈCES 400 PIÈDES MAX.</td> <td>4 PIÈCES 500 PIÈDES MAX.</td> </tr> </table> <p><b>74<sup>99</sup> 94<sup>99</sup> 114<sup>99</sup></b></p>	2 PIÈCES 300 PIÈDES MAX.	3 PIÈCES 400 PIÈDES MAX.	4 PIÈCES 500 PIÈDES MAX.
2 PIÈCES 300 PIÈDES MAX.	3 PIÈCES 400 PIÈDES MAX.	4 PIÈCES 500 PIÈDES MAX.		

**ESTIMATION GRATUITE**  
NETTOYAGE DE CARPETTES ET COUSSINS  
GRAND MÉNAGE  
NETTOYAGE APRÈS INCENDIE ET DÉGÂTS D'EAU


**NETTOYAGE MÉTROPOLITAIN**  
2480, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy  
954-B, rue Moncton Québec

**652-7708      622-6382**

Bijouterie

# JACOBUS

pour le plaisir d'offrir...



À L'HEURE DE  
LA DISTINCTION  
ET DE  
L'ÉLÉGANCE...  
LES MONTRES  
SIMON CHANG  
ET SAMUEL BOUKI.

**UNE EXCELLENTE  
IDÉE-CADEAU POUR NOËL!**

Place Laurier (mail nord) 659-5828      Galeries de la Capitale 622-5828

MAINTENANT AUX GALERIES CHAGNON A LEVIS - 837-7336

# Des doutes sérieux subsistent quant à l'impact positif de l'école navale fédérale du Vieux-Port

Même si le ministère de la Défense nationale réaffirme que l'érection d'une école navale fédérale à la Pointe-à-Carcy se fera à l'avantage de la région et de ses habitants, la Coalition pour la préservation du Vieux-Port de Québec continue de douter sérieusement que ce soit vraiment le cas.

par RICHARD CÔTÉ  
LE SOLEIL

« Le ministre Bill McKnight n'est même pas venu à Québec pour parler avec les gens d'ici, il n'a donc pas pu prendre connaissance du tollé général que ce projet fédéral a pu susciter dans la ville et la région, a déclaré hier dans une conversation avec LE SOLEIL Mme France Gagnon-Pratte, porte-parole de la coalition, c'est un territoire « national » et on donne l'impression que les gens d'ici n'ont pas tellement droit de parole sur l'utilisation qu'on en fera.

Bien que le ministre affirme dans sa lettre adressée à la coalition, le 3 novembre, qu'il entend tenir compte du désir de la population de préserver la nature culturelle, historique et maritime de ce site, Mme Gagnon-Pratte croit fortement que la décision d'établir à Québec une vraie base navale militaire nationale prendra pré-

seance sur toutes les autres préoccupations des Québécois.

« Que M. McKnight nous ait répondu en anglais c'est déjà un indice de l'intérêt qu'il nous porte, de dire la porte-parole de la coalition qui estime que l'utilisation qu'on veut faire des terrains de la Pointe-à-Carcy n'a rien pour convaincre les gens d'ici d'aller profiter de cet espace.

« Seriez-vous intéressé à aller profiter de vos moments de loisirs en compagnie de membres de la police militaire », s'interroge-t-elle en notant qu'une base militaire ne pourrait évidemment pas être ouverte aux civils en tout temps et sans contraintes.

Selon la lettre que M. McKnight a adressée à la coalition, l'école navale de Québec servira en partie à l'enseignement des musiciens de la marine canadienne, mais elle accueillera surtout annuellement plus de 1400 marins de la réserve qui s'y entraî-

neront dans et autour des bâtiments.

Pour ce qui est du côté spectaculaire, la fanfare de la Réserve navale se produira à l'occasion de l'Agora tandis que les navires de la Garde côtière canadienne se serviront de la base navale comme pied-à-terre ce qui devrait les rendre plus accessibles à la population.

« Donc en temps de paix, affirme le ministre dans sa lettre, le projet sera spécifiquement une institution d'enseignement qui ne devrait pas limiter l'accès public aux terrains, à la tour d'observation ni à l'amphithéâtre extérieur. »

Pour sa part, Mme Gagnon-Pratte estime enfin que le fédéral possède déjà trop de lieux historiques dans la ville de Québec qui

est reconnue par l'UNESCO comme faisant partie du patrimoine mondial et que la population souhaite plutôt que le Vieux-Port soit ouvert en toute liberté à la population et soit consacré à l'illustration de sa fonction maritime et fluviale.

« À une époque où à Beauport, Sillery et Sainte-Foy, on veut redonner aux résidents l'accès aux rives du fleuve en aménageant des parcs et des pistes cyclables, pourquoi à Québec serait-il logique de faire l'inverse? », a conclu Mme Gagnon-Pratte, qui est aussi présidente du Conseil des monuments et sites du Québec (Héritage Québec).

Elle a enfin dit espérer que le nouveau maire de Québec, Jean-Paul L'Allier aura pour sa part le courage d'apporter son appui aux revendications de la coalition.

# Enquête sur la fuite du budget Turner va réclamer un débat d'urgence

OTTAWA (D'après PC) — Le leader libéral John Turner a annoncé, hier, qu'il entendait reprendre l'offensive contre le gouvernement sur une question que les députés ont jusqu'à présent dû s'abstenir de discuter au Parlement : les allégations d'ingérence politique dans l'enquête de la GRC sur la fuite du budget fédéral d'avril dernier.

Dans une lettre au président de la Chambre, John Fraser, M. Turner a promis qu'il réclamerait un débat d'urgence à la reprise des travaux de la Chambre, lundi, après une pause d'une semaine.

Officiellement, la discussion réclamée porterait sur l'accusation plutôt générale que « des intérêts politiques empient sur l'indépendance traditionnelle du processus de prise de décision de la Gendarmerie royale du Canada », sans faire

mention d'aucune cause particulière.

Mais le président du caucus libéral Brian Tobin et son collègue Bob Kaplan, critique pour la justice, n'ont guère laissé planer de doute sur le principal objet du débat, soit les accusations portées contre le journaliste Doug Small et deux autres personnes dans l'affaire de la fuite du budget.

M. Fraser a déjà décrété que l'affaire ne pouvait être débattue au cours de la période des questions.

**Les valeurs, l'enseignement, le dépassement, l'amitié...**

**EXAMENS D'ADMISSION**  
1<sup>re</sup> SECONDAIRE  
les samedis 2 et 9  
décembre à 8 h 30  
2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> SECONDAIRE  
le samedi 20 janvier à 9 h

*Pour filles et garçons*

**collège saint-charles garnier**

*l'art d'enseigner, le don de transmettre*  
(Collège des Jésuites)  
1150, boul. Saint-Cyrille Ouest  
Québec (Québec) G1S 1V7  
Tél.: 681-0107

**Les valeurs, l'enseignement, l'histoire, les lieux**

**séance d'information**

Pour les parents et futur(e)s élèves, le dimanche 26 novembre, de 13h 30 à 15h 30.  
*Bienvenue!*

*Pour filles et garçons*

**collège saint-charles garnier**

*l'art d'enseigner, le don de transmettre*  
(Collège des Jésuites)  
1150, boul. Saint-Cyrille Ouest  
Québec (Québec) G1S 1V7  
Tél.: 681-0107

**la maçonnerie**

Place Laurier 658-5135

**Poupées musicales jolies à croquer!**

Mignonnes dans sa belle robe, sa tête balancée au rythme de la musique. Les petites filles l'aimeront... même celles qui ont dépassé l'âge de raison.

**36<sup>98</sup>\$**



**Le service à fondue, l'indispensable... toujours populaire!**

Choix parmi plusieurs modèles à partir de 29<sup>98</sup>\$

Les cadeaux les plus originaux sont signés

**pompom** inc.

LE COIN CULINAIRE  
Place Laurier, Sainte-Foy 653-5878



**GRATUIT:**

**IMPRIMANTE**

**Image Writer II de Apple**

À l'achat d'un ordinateur Macintosh (modèles: SE, SE/30, IIX et IICX)

**LA NOUVELLE TECHNOLOGIE: Lecteur 1.44 Meg**

Micro-Contact VOUS DONNE une imprimante Image Writer II... une «image» vaut mille mots!

**Apple** Concessionnaire autorisé

Cette promotion se termine le 31 décembre 1989.

**MICRO CONTACT**

**MICRO-CONTACT INC.** 1831, Boul. Hamel, Québec (Qc) G1N 3Z1 (418) 683-1444 (418) 681-3726 FAX

**MICRO-CONTACT LEVIS** 122, Boul. Kennedy, Lévis (Qc) G6V 6C9 (418) 835-1444 (418) 835-0227 FAX

**AUTRES SPÉCIAUX SUR IMPRIMANTES: LQ, LASER, ETC.**

**BIENTÔT L'HIVER SERA LÀ...**

**NOUVEAU! STRUCTURE EN ACIER...sur certains modèles**

**SPÉCIAL GARAGE 10' x 20' CLAIR**

• Toile de confection canadienne de première qualité

**VISITEZ NOTRE KIOSQUE PLACE de la CITÉ 650-9676**

**499\$ + taxe**

ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE  
**VENTE ET LOCATION**  
OUVERT LE SAMEDI

**CBI**

21, MONTCALM, LÉVIS 837-8863



Pleinement satisfaite des motifs invoqués par la Cour suprême

# Chantal Daigle n'aspire qu'à replonger dans l'anonymat

VAL D'OR — À la fois satisfaite des motifs publiés jeudi par la Cour suprême et soulagée par l'annonce du ministre Gil Rémillard qui a renoncé à toute poursuite à son endroit, Chantal Daigle n'aspire plus maintenant qu'à replonger dans l'anonymat qui était le sien avant juillet dernier. Elle s'avoue désireuse de reformer éventuellement à nouveau un couple, et d'avoir des enfants. « Quand je serai prête », précise-t-elle.

par CAMILLE BEAULIEU  
de la Presse canadienne

« Je veux retrouver ce que j'étais ». Contrairement à son ex-ami Jean-Guy Tremblay, avec qui elle n'a plus aucun contact depuis le célèbre jugement du 8 août dernier, Chantal Daigle ne sort, ni aigrie, ni endettée, de ses tribula-

tions judiciaires. Elle a bénéficié d'un mandat de l'Aide juridique pour ses frais d'avocat et sa famille l'a aidée à payer ses déplacements tout au long de l'été.

Au contraire, toute souriante, ayant délaissé l'ensemble robechemisier rouge qui la caractérisait pour un ensemble jaune plus serein, la jeune femme a révélé,

hier en conférence de presse avec son avocat Me Daniel Bédard, qu'elle demeure maintenant chez son père à Chibougamau, et travaille dans un bureau « avec l'informatique ».

Mme Daigle refuse mordicus d'être confondue avec un symbole de la lutte des femmes ou des prochoix. « Je suis une fille qui a subi une cause cet été, je ne fais partie d'aucun organisme. Je remercie M. Rémillard de penser qu'on m'avait assez tapé dessus. »

« Le plus difficile, a-t-elle fait remarquer, a été de me faire fermer les portes par des tribunaux qui ne tenaient pas compte de ce que moi et mon avocat disions, et

de voir ma vie privée étalée au grand jour. »

Si elle se voyait aujourd'hui confrontée à une situation similaire, Mme Daigle prendrait à nouveau les décisions qui furent les siennes l'été dernier. « Sauf que je ne dirais pas à mon petit copain que je vais me faire avorter. »

La jeune femme et son avocat, Me Daniel Bédard, n'ont que des louanges à l'endroit du jugement et des motifs de la Cour suprême. « La Cour suprême a ramené tout le monde à l'ordre en faisant examen du droit, a constaté l'avocat de Val d'Or, pour plusieurs, ça aurait pu être évident dès le départ. »

Tant Mme Daigle que son avocat reprochent son paternalisme déguisé au projet de loi sur l'avortement mis de l'avant par le gouvernement de Brian Mulroney pour combler le vide juridique à l'origine des déboires de Chantal Daigle.

« L'assentiment du médecin est

du paternalisme déguisé du gouvernement. La Cour suprême a aussi déclaré que quand on veut résoudre un problème juridique, il faut utiliser des arguments juridiques, pas des arguments moraux ou philosophiques, » a commenté Me Bédard.

Si le gouvernement est avisé, a ajouté l'avocat, il va maintenant prendre en considération le jugement rendu par la Cour suprême.

« La situation est claire... les femmes sont des personnes matures, et les statistiques révèlent que les avortements tardifs représentent moins de 1%. Pour l'instant, la loi ne va pas assez loin. »

Jamais le gouvernement n'a démontré que dans le passé, des femmes qui avaient avorté avaient abusé, a indiqué l'avocat. Son ex-cliente a quant à elle conclu en disant trouver « scandaleux qu'une femme ait dû se rendre à Ottawa... qu'elle ait eu besoin de se rendre à l'étranger, aux États-Unis, pour avorter. »



Chantal Daigle était toute souriante hier pendant la conférence de presse qu'elle donnait à Val d'Or. Mme Daigle rejette toutefois le projet de loi sur l'avortement mis de l'avant par le gouvernement de Brian Mulroney. Pour elle, comme pour son avocat d'ailleurs, ce projet de loi contient une forme de paternalisme déguisé en faisant intervenir l'assentiment du médecin.

## Vive sortie de l'avocat de Tremblay

MONTRÉAL (PC) — Me Robert Francis, qui a représenté Jean-Guy Tremblay dans la saga judiciaire qui l'a opposé à son ex-amie Chantal Daigle, a vivement réagi hier aux propos tenus par son ancien client jeudi, après l'arrêt de la Cour suprême.

« J'ai travaillé pour l'équivalent de 25 000 \$ pour représenter M. Tremblay et je ne lui ai jamais rien facturé. Il ne m'a donné que 300 \$. J'ai dû fermer mon bureau

pendant un mois et demi, j'ai payé l'hôtel, les voyages, tout. Si ça lui a coûté 40 000 \$, ce dont je doute, ce n'est certainement pas à cause de moi. »

Tout ce dévouement, soutient Me Francis, n'a pas été engendré

par un désir de se faire de la publicité, comme l'a déclaré M. Tremblay.

Me Francis a également nié avoir « manipulé » Tremblay pour aller de l'avant avec cette affaire : « Il m'a appelé un jeudi soir et m'a demandé s'il y avait un moyen d'empêcher son ancienne blonde de se faire avorter. J'ai étudié l'affaire, et j'ai vu qu'il y avait des possibilités. Voilà tout. »

## MACINTOSH PLUS

Mémoire 1 Mo  
Clavier canadien-français  
Disque Rigide 20 Mo, interne  
Lecteur 800 Ko, interne

# 1 995\$

Concessionnaire autorisé

Pour seulement  
**1 995\$**  
Prenez le pouvoir  
de la logique  
**MACINTOSH**  
Durée limitée et quantité limitée

**La Solution Logique...!**

**2786, chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy, Qc  
Tél.: (418) 658-6624**

**440, 118ième rue  
Saint-Georges Est, Qc  
Tél.: (418) 228-0005**

## GARAGES D'HIVER

PRÉ-ASSEMBLÉS

<b>GARAGE EN AGGLOMÉRÉ (ASPENITE - 1/4'')</b>		
10' x 16'	245 \$	
10' x 20'	275 \$	
<b>GARAGE EN CONTRE-PLAQUÉ 5/16''</b>		<p><b>NOUS VENDONS AUSSI LES ACCESSOIRES DE GARAGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li style="width: 50%;">• Porte de garage</li> <li style="width: 50%;">• Anneau pour pôle</li> <li style="width: 50%;">• Pôle de 10 pieds</li> <li style="width: 50%;">• Serre à garage</li> <li style="width: 50%;">• Piquet pour courroie</li> <li style="width: 50%;">• Bande élastique avec crochet</li> <li style="width: 50%;">• Courroie</li> </ul>
10' x 16'	389 \$	
10' x 20'	429 \$	

Centre de rénovation

## Harvey inc.

2795, boul. du Père-Lelièvre, QC, G1P 2X9 **681-6261**

# PARIS QUÉBEC

Les célèbres montures parisiennes Lafont sont enfin à Québec. Pour fêter cet événement, Jacques Langlois vous offre 50% de rabais sur les montures Lafont à l'achat d'une paire de lunettes complète. Plus besoin d'aller jusqu'à Paris pour en avoir le look.

# 50%

**lafont.**

Optométriste sur place pour examen de la vue

**OPTICIEN**  
**Jacques Langlois**

LIMOULOU — 455, 3<sup>e</sup> Avenue 523-6690  
L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC 691-5086  
SAINT-FOY — 1113, rte de l'Eglise 659-3616  
MAIL CENTRE-VILLE — 529-9351  
460, St-Joseph Est (Édifice Holiday Inn)

Cette offre est valide jusqu'au 24 décembre 1989. Aucun autre rabais ou bon d'achat ne peut être ajouté à celui-ci.

LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION

# LIQUIDATION MONSTRE

De fermeture de l'usine de meubles Élégant jusqu'à épuisement des stocks. Marchandise flamboyante neuve. 500 000\$ à liquider rapidement

**Chambres • dinettes • vaisseaux • salons • tables de salon • bibliothèques**

**VENDU EN BAS DU PRIX COÛTANT RABAIS ALLANT JUSQU'À 85% PREMIERS ARRIVÉS • PREMIERS SERVIS**

• ARGENT COMPTANT OU CHÈQUES CERTIFIÉS  
Ouvert tous les soirs de 9 heures à 9 heures excepté le samedi, pas de marchands S.V.P.  
Vente dirigée par Liquidation Canada

**Au 1 rue Laliberté Saint-Henri de Lévis**

LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION



# PAYANT PAYANT

offert par

## LE SOLEIL

et

## Télé 4



### LE SAINT-PATRICK



**CONDOMINIUM**  
3 1/2 pièces  
Valeur de **102 450\$**

### LA GALERIE DU MEUBLE



**BON D'ACHAT DE**  
**15 000\$**

### TIMBERWOODS

SARASOTA, FLORIDE



**9 VOYAGES**  
**POUR 2 PERSONNES**  
(avion, voiture, villa)\*

*c'est payant de lire* **LE SOLEIL**  
*c'est payant de regarder* **Télé 4**

#### POUR PARTICIPER:

Identifiez 4 indices «35 ans» ou «11 ans» dans la même semaine sur les ondes de Télé 4 et CFER 11.

Inscrivez le titre et la date de l'émission ou chacun des indices est apparu sur le coupon de participation.

Chaque dimanche, à compter du 22 octobre, un voyage pour 2 personnes à Sarasota en Floride sera attribué dans le cadre de l'émission «Québec en parle».

Le tirage (condominium et bon d'achat) sera effectué le samedi 16 décembre dans le cadre de l'émission «Québec en parle» diffusée à 16h30.

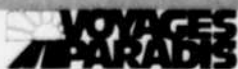
Un seul coupon par envoi  
Les règlements sont disponibles au journal Le Soleil, à Télé 4 et CFER à Rimouski.

#### INDICES

- EMISSION _____	NOM _____
- DATE _____	ADRESSE _____
- EMISSION _____	_____
- DATE _____	_____
- EMISSION _____	CODE POSTAL _____
- DATE _____	TEL.: _____
- EMISSION _____	_____
- DATE _____	_____

POSTEZ PAR COURRIER OBLITERE A:  
35 ANS, PAYANT PAYANT  
C.P. 1437, QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 7G7

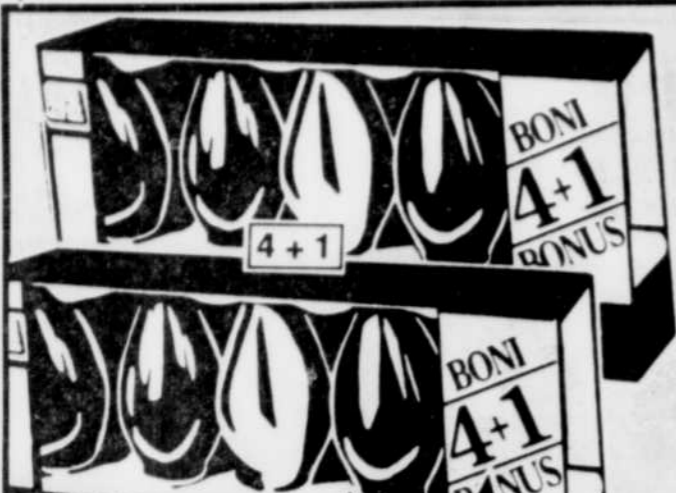
\* Une collaboration de



## LE SOLEIL

## Télé 4 CFER 11

# UN NOËL ENCHANTÉ



**ampoules pour**  
**.97**

Ampoules de rechange pour l'extérieur



**9.97**  
CHANDELLE ou LANTERNE 38" DE NOËL AU CHOIX



**2.47**  
PAPIER D'EMBALLAGE  
Métallique 30" x 60"  
Régulier 36" x 160"  
AU CHOIX



**5.99**  
Père Noël lumineux 13"



**5.99**  
Arbre de Noël miniature 2 pieds

Ne(e) sous le signe du Sagittaire? Obtenez 10% de rabais

Bénéficiez d'un escompte\* de 10% à l'achat d'un produit du comptoir cosmétiques Jean Coutu. Présentez ce coupon et une carte d'identité indiquant votre date de naissance.

Nom du client: \_\_\_\_\_

Tél: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

Produit(s) acheté(s): \_\_\_\_\_

\$: \_\_\_\_\_

Succ. # \_\_\_\_\_

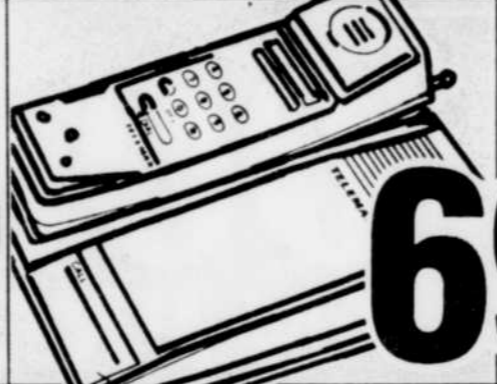
Cosm: \_\_\_\_\_

\*Escompte non valide sur les spéciaux

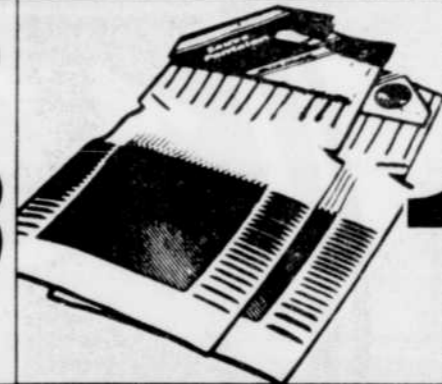
Valide jusqu'au 22 Décembre 1989



**36.99**  
TRACER PHILISHAVE  
Rasoir  
noir #250A  
jaune #250B  
AU CHOIX



**69.88**  
TELEMAX  
Téléphone sans fil  
Beige ou gris  
#CP172  
AU CHOIX



**11.97**  
SAUVE PANTALON  
Tapis d'auto  
AU CHOIX



**10.97**  
LUVS  
Couches jetables pour filles ou garçons  
28, 32, 44, 60  
AU CHOIX



**2.39**  
PALMOLIVE  
Liquide à vaisselle  
1 L, AU CHOIX



**1.39**  
COTTONELLE  
Papier hygiénique blanc  
4 rouleaux  
AU CHOIX



**5.89**  
NUTCHO'S  
Friandise au chocolat  
300 g  
AU CHOIX



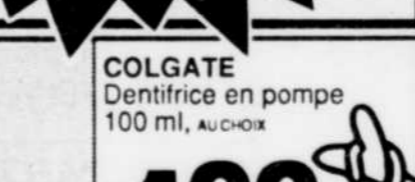
**.89**  
Personnelle  
Rasoirs jetables  
5  
AU CHOIX



**6.59**  
CENTRUM  
Vitamines et minéraux  
100



**1.99**  
COLGATE  
Dentifrice en pompe  
100 ml, AU CHOIX

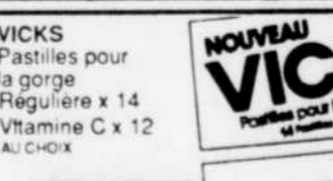


**1.59**  
RITO  
Menthes  
300 g  
AU CHOIX



**2.99**  
UNCLE BEN'S  
converted  
Riz  
1.4 Kg

**DÉPISTAGE DU CHOLESTÉROL**  
Surveillez la date de la journée santé du Jean Coutu le plus près de chez vous!



**.57**  
VICKS  
Pastilles pour la gorge  
Régulière x 14  
Vitamine C x 12  
AU CHOIX



**6.99**  
VITAMINE  
E  
6.99 EN ARGENT



**4.99**  
VICKS  
Sirop contre la toux  
200 ml

## On trouve de tout... même un ami

# JEAN COUTU



\* Limite 3 par client

\* Valide du 19 au 25 novembre 89

Québec • 2090, boul. Ste-Anne • 5, Marie-de-l'Incarnation • St-Georges de Beauce • Charlesbourg • Beauport • Ste-Foy • Ste-Anne-de-Beaupré • Lévis • Montmagny • Riv.-du-Loup

• 999, av. Cartier • Carrefour Les Saules • Carrefour Neulchâtel • Beauce • 8940, boul. Henri-Bourassa • Beauport • Place des Quatre Bourgeois • 10516, Ste-Anne • 24, Charles A. Cadieux • 75, Taché o. • 240, Lafontaine

• 3417, 1ère Avenue • 1455, Chemin Ste-Foy • 11400, 1ère Avenue

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de garantie de prix "Mille Excuses". Le texte prévaut en tout temps, illustrations à titre indicatif seulement. Mille excuses, la loi nous défend de vendre certains produits identifiés par une étiquette vert lime dans nos succursales, lundi, mardi, mercredi après 18h, jeudi, vendredi après 21h30, samedi après 17h et le dimanche, sauf Ontario et Nouveau-Brunswick. Pas de vente aux marchands.

# Lucien Bouchard croit toujours à la ratification de l'accord du lac Meech

CHICOUTIMI (PC) — Le ministre de l'Environnement et député conservateur de Lac-Saint-Jean, Lucien Bouchard, conserve encore l'espoir que l'accord du lac Meech sera ratifié.

Invité du Cercle de presse du Saguenay, hier, M. Bouchard a affirmé que les citoyens des provinces récalcitrantes doivent comprendre qu'il sera impossible de ramener le Québec dans la Constitution si l'accord du lac Meech ne passe pas.

Selon lui, il est clair qu'il n'y a pas un premier ministre québécois qui pourra négocier à rabais au lendemain de l'échec du lac Meech.

« Refuser de ratifier l'accord du lac Meech, soutient-il, équivaut à perpétuer pour très longtemps

une situation tout à fait anormale où, dans un pays démocratique comme le nôtre, la Constitution est rejetée par le quart de la population qui constitue un des deux peuples fondateurs. »

Lucien Bouchard pense que les gens ne savent pas ce que c'est que l'accord du lac Meech. Selon lui, il faut surtout expliquer pourquoi on a eu besoin d'un tel accord et dans quel contexte historique cela s'est fait.

« Il faut parler du référendum, des lendemains du référendum, du rapatriement, de la nuit où les délégations québécoises ont été abandonnées, du vote de l'Assem-

blée nationale qui a rejeté le rapatriement de Trudeau. Il faut aussi parler de l'engagement de Mulroney, en 1984, de réintégrer le Québec dans la Constitution », a-t-il souligné.

Selon M. Bouchard, le Québec n'a pas hésité à se mouiller. « C'est maintenant au tour des anglophones de prendre leurs responsabilités, de décider s'ils veulent du Québec pour ce qu'il est », lance-t-il.

Le ministre Bouchard admet que la tâche de convaincre les

gens d'accepter la ratification de Meech, dans certaines provinces, n'est pas facile. « Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas essayer », dit-il. Et c'est ce que le gouvernement s'engage à faire d'ici le mois de juin.

Lucien Bouchard soutient qu'on ne pourra certainement pas reprocher au gouvernement de ne pas avoir tenté l'impossible pour convaincre les gens. Enfin, il croit sincèrement qu'une réaction de réalisme se manifesterait au pays d'ici le mois de juin.

## Jean-Paul II reçoit un groupe d'Innus du Québec

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Jean-Paul II a reçu, hier au Vatican, une délégation d'Innus du Québec et du Labrador, dont il a souligné « le sens du partage et de la communauté humaine enracinée dans la famille ».

« Vous devez faire face à un défi suprême : celui de promouvoir les valeurs religieuses, culturelles et sociales qui renforceront votre dignité humaine et assurer votre avenir », leur a-t-il déclaré.

Le souverain pontife a également salué la qualité des relations entre les jeunes et les personnes âgées chez les Indiens d'Amérique, ainsi que leur vision spirituelle de la Création et leur respect de l'environnement.

## David Peterson sort indemne d'un accident routier en Italie

PESCARA, Italie (AFP) — Le premier ministre de l'Ontario, David Peterson, est sorti indemne d'un accident de la route qui a fait deux blessés légers, hier, près de Pescara (côte Adriatique).

Le véhicule du premier ministre, qui effectue une visite de travail en Italie depuis mercredi, a été pris dans un important carambolage à l'entrée d'un tunnel de l'autoroute Pescara-Ortona.

Les voitures du cortège ont subi d'importants dégâts mais l'accident n'a fait que deux blessés légers.

M. Peterson s'était rendu à Pescara pour visiter le cimetière de guerre canadien d'Ortona.

## Les perles "Mabé"

merveilles de la nature...

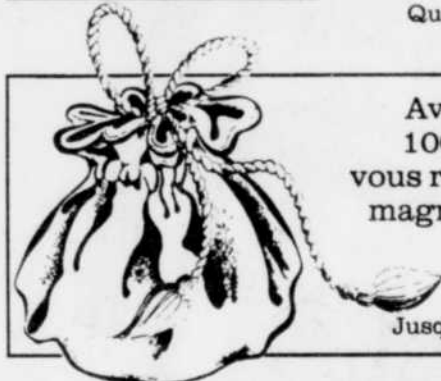


Boucles d'oreilles

14 K Rég. 395 \$

SPÉCIAL 235 \$

Quantité limitée

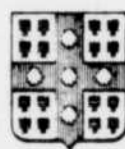


Avec tout achat de 100 \$ et plus, nous vous remettons cette magnifique pochette à bijoux en velours.

Jusqu'au 30 novembre 89

WRS AVARD  
BIJOUTIER-JOAILLIER

2461, chemin St-Louis, Sillery - 653-3115  
Réalisation • Restauration • Réparation dans nos ateliers



LE PETIT SÉMINAIRE  
DE QUÉBEC

Section secondaire

Désormais accessible aux filles et aux garçons dans toutes les classes du secondaire

PORTES OUVERTES

19 novembre

Séance d'information précédant la visite:

14 heures

Stationnement: 1, de la Fabrique (cour intérieure) ou rue des Remparts (1re grille).

Une formation à la mesure de son histoire

## ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

(Intégration au marché du travail)

Au **COLLÈGE BART**,

venez acquérir une solide formation.

### TECHNIQUES DE BUREAU\*

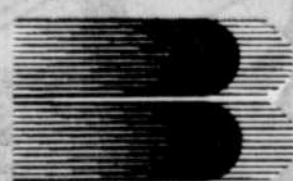
- Entre autres:
- traitement de texte (Word Perfect)
  - micro-ordinateur
  - anglais des affaires
  - correspondance commerciale
  - grammaire française
  - comptabilité
  - sténographie
  - dactylographie

Cours dispensés dans un horaire souple  
**DU LUNDI AU VENDREDI**  
de 9 h 30 à 12 h 30

Début de la session d'hiver:  
**22 janvier 1990**

### SERVICES OFFERTS PAR LE COLLÈGE:

Aide au placement, prêts et bourses, bibliothèque, laboratoires de sténographie et d'informatique.



COLLÈGE  
**BART**

751, côte d'Abraham, Québec  
G1R 1A2

**522-3906**

\*Certificat d'études collégiales 412.62

# UN PRÉJUGÉ DE TAILLE

Tout le monde sait que le lait 2% contient **seulement 2% de matière grasse**; mais saviez-vous que le lait entier homogénéisé en contient **seulement 3,25%?** Alors, considérez-le à de plus justes proportions. N'hésitez plus.

**BUVEZ LE LAIT QUI VOUS PLAÎT!**

Une portion (250 mL) de lait entier contient 9 g de matière grasse et une portion (250 mL) de lait 2% contient 5 g de matière grasse.



Bureau laitier du Canada

## Devant le manque de collaboration du ministère de l'Environnement

# Yvon Charbonneau commence à donner des signes d'impatience

RIMOUSKI — Le président de la Commission d'enquête sur les déchets dangereux, Yvon Charbonneau, donne encore deux à trois semaines à la haute direction du ministère de l'Environnement pour que cette dernière lui fournisse l'information dont il a besoin pour mener à bien son enquête.

par ROLLANDE PARENT  
de la Presse canadienne

Il prévient que sa patience ne pourra aller bien au-delà de la fin de la tournée des régions qui se terminera le 1er décembre.

M. Charbonneau faisait ce commentaire, hier à Rimouski, après avoir pris connaissance d'un article paru dans un quotidien montréalais indiquant que la sous-ministre de l'Environnement, Cécile Cléroux, avait ordonné aux responsables de bureaux régionaux de ne fournir à la Commission aucun dossier préparé sur les entreprises ayant des problèmes particuliers.

Outre l'obtention des dossiers régionaux représentant un intérêt particulier, la Commission Charbonneau cherche encore à connaître le nom des entreprises qui font présentement l'objet d'enquêtes de la part de « la police verte. »

« Nous avons demandé et redemandé avec insistance les états de situation par région. Nous n'en avons obtenu aucun. Nous réclamons aussi depuis quelque temps des informations sur les enquêtes en cours, sans plus de succès. »

Le président Charbonneau considère que « cela alourdit la démarche de la Commission quand nous avons tant à insister pour obtenir de l'information qui est quand même d'ordre public autant pour la population que pour la Commission. »

Quant aux informations sur les poursuites intentées au cours des dernières années par les avocats du ministère de l'Environnement, M. Charbonneau a déclaré que des discussions ont été entreprises tout récemment afin de trouver une façon d'extraire des éléments valables à partir des données brutes fournies à la Commission. M. Charbonneau se dit confiant d'en arriver à avoir quelque chose de plus que « des numéros de causes, dates et titres de causes. »

Par ailleurs, à propos de l'enquête menée par « la police verte », et révélée par le même quotidien hier, au sujet de certaines pratiques en vigueur à l'usine Stalex, à Blainville, M. Charbonneau aimerait bien en savoir davantage.

Stalex est la seule entreprise au Québec autorisée à éliminer les déchets dangereux inorganiques, par exemple les métaux lourds.

Le Devoir révèle que des eaux contaminées par des toxiques s'échappent des blocs de ciment dans lesquels Stalex emprisonne les déchets dangereux inorganiques qui lui sont confiés. Cette situation est susceptible de mettre en doute la fiabilité de l'usine.

« Ce genre de remise en question ajoutée à la problématique », a dit M. Charbonneau qui estime toutefois qu'il est trop tôt pour s'alarmer.

Enfin, au fil des discussions quotidiennes avec des représentants du ministère de l'Environnement, M. Charbonneau note

qu'il y a du cloisonnement entre les différents services et les niveaux hiérarchiques.

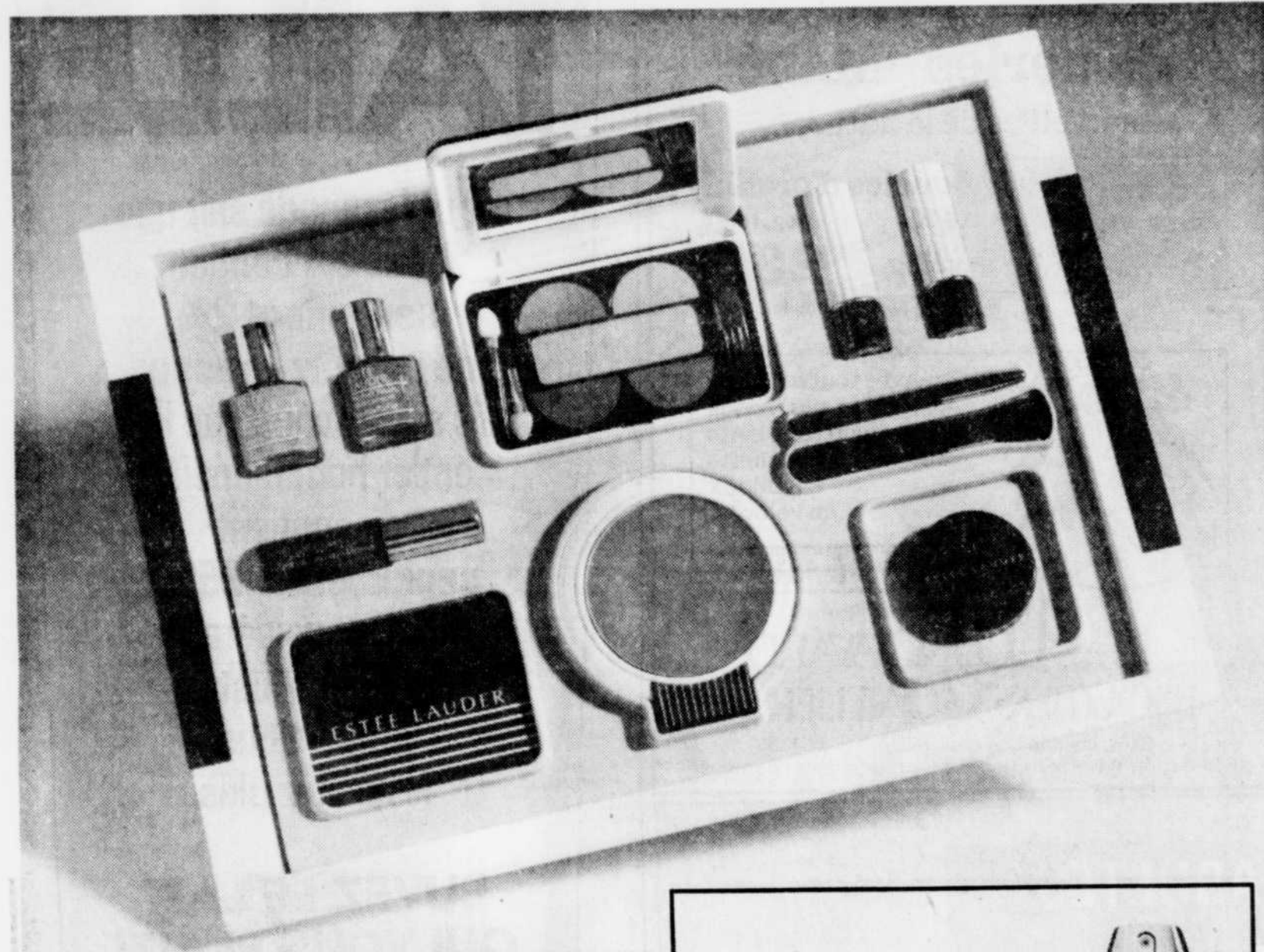
« Ils expliquent ça en disant que c'est un ministère jeune, sans moyens, en voie de réorganisation. Nous avons à bâtir une analyse à travers tout ça. »

M. Charbonneau est inquiet de voir qu'un journaliste puisse obtenir davantage d'informations en interrogeant différentes personnes à gauche et à droite que sa Commission qui détient un mandat du gouvernement pour élaborer une politique de gestion des déchets dangereux.

## C'EST NOËL

A L A B A I E

# ESTÉE LAUDER



### LES VERSIONS COULEURS DE ESTÉE LAUDER:

Cet ensemble, d'une valeur de 150 \$, vous est offert pour 37,50 seulement, avec tout achat de produits parfumés Estée Lauder.

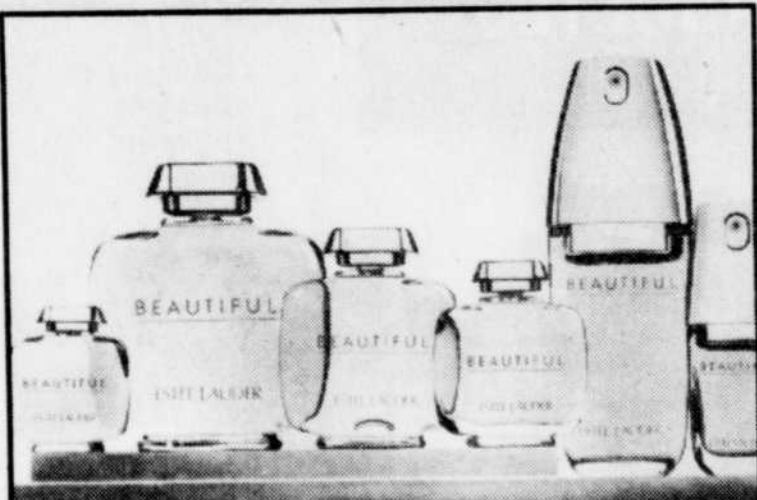
Soyez belle et douce... belle et lumineuse... belle le jour... belle le soir, grâce aux possibilités infinies offertes ici pour un maquillage des plus réussis pour les fêtes! Un quatuor d'ombres à paupières Signature, le fard à joues en poudre Signature, le séduisant mascara crème, le crayon traceur pour les yeux, deux vernis à ongles Perfect Finish, deux rouges à lèvres et la poudre pour le visage, merveilleusement translucide, contenant des éléments hydratants parfaitement équilibrés. Sans oublier les deux applicateurs, les deux pinceaux et le petit miroir portatif qui sont nécessaires pour réussir votre chef-d'œuvre. Voici une idée-cadeau lumineuse de Estée Lauder pour les fêtes!

Produits de beauté, rayon 240



VOS CARTES SONT MAÎTRESSES! Nous ne travaillons pas avec les cartes. À la Baie, vous choisissez d'un grand crédit!

En vigueur jusqu'au 2 décembre 1989. Quantité limitée. Une prime par cliente.



Beautiful. Parfum, 7 ml. 90 \$. Parfum, 15 ml. 150 \$. Eau de parfum, 50 ml. 53 \$. Eau de parfum en vaporisateur, 15 ml. 32 \$. Eau de parfum en vaporisateur, 30 ml. 48 \$. Eau de parfum en vaporisateur, 75 ml. 75 \$. Lotion pour le corps, 150 ml. 45 \$. Poudre pour le corps, 125 g 55 \$.

★ UNE JOYEUSE TRADITION DE NOËL! ★

la Baie

## Un recul pour mieux sauter Deschambault retire sa demande de dézonage

La municipalité de Deschambault a retiré sa demande de dézoner une partie de son territoire pour profiter du boom résidentiel devant accompagner la venue d'Alumax dans ses parages. Mais elle recule pour mieux sauter.

par MICHEL CORBEIL  
LE SOLEIL

La Commission de protection du territoire agricole (CPTA) a reçu, mardi, une lettre indiquant ce désistement dans le dossier de sous-traiter 54 hectares de la zone agricole permanente.

L'idée n'est pas pour autant abandonnée. L'urbaniste responsable de piloter le projet auprès de la CPTA, M. Guy Latouche, a souligné que la fusion de la municipa-

lité et de la paroisse de Deschambault pourrait se réaliser au cours des premiers mois de 1990. De nouvelles représentations seront alors faites auprès de la Commission.

M. Latouche a insisté sur le fait que la municipalité n'a pas reculé à la suite de la publication d'un rapport d'analyse de la CPTA, rapport soulignant notamment que le projet serait préjudiciable à l'agriculture. « Deschambault doit disposer d'un peu d'espace pour accueillir les retombées d'une aluminerie devant créer 800 emplois », a expliqué M. Latouche.

Rappelons qu'au début de la semaine, deux agriculteurs de la municipalité ont fait valoir leur opposition et exigé la tenue d'audiences publiques pour débattre de cette nouvelle proposition de dézonage dans Portneuf.

**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT  
647-3333

Extérieur: numéro sans frais  
1-800-463-2362

Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi: 7h à 17h-30  
Samedi et dimanche: 8h à 12h

**VERRES DE CONTACT**  
**CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD**

1045, CHEMIN STE-FOY  
QUEBEC  
FACE HÔPITAL ST-SACREMENT

Gaëtan Richard, md  
FRCS(C)

683-4450

**Votre santé c'est important  
et votre temps aussi...**

**ON NE CHOISIT PAS TOUJOURS DE  
PASSER DES ANALYSES DE  
LABORATOIRE  
MAIS ON PEUT CHOISIR LE  
LABORATOIRE LE PLUS RAPIDE...**

POUR UN RENDEZ-VOUS:

**623-3890**

- PRISES DE SANG
- ANALYSE D'URINE
- ÉLECTROCARDIOGRAMME

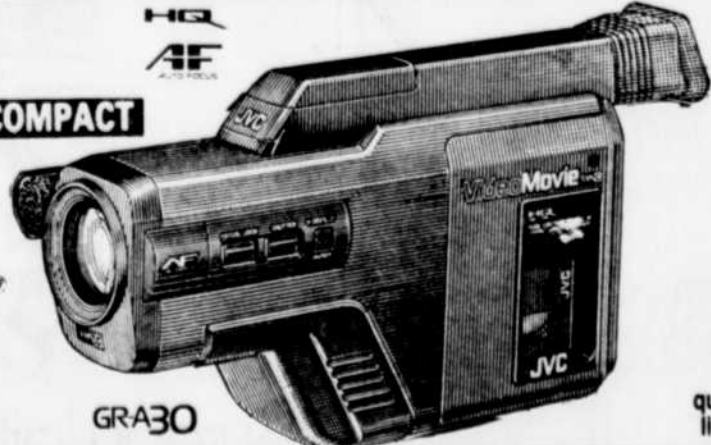
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES L.B. INC.

Polyclinique de la Capitale  
4225, 4e Avenue Ouest, bureau 4  
Charlesbourg G1H 6P3

**623-3890**

Laboratoire privé: le coût des analyses peut être remboursé par la majorité des assurances-groupe

**CAMÉRA  
VIDÉO VHS COMPACT  
COULEUR  
JVC**



4 têtes pour qualité d'image  
CCD 360 000 Pixels - 200 M. date.  
heure, année. 1 60 1 1000 S. tous les  
accessoires inclus.  
Valise de transport incluse.

**RABAIS DE 400 \$**

**1099\$**  
quantité limitée



**CHARLESBOURG**  
6975, Henri-Bourassa  
623-5760

**LÉVIS**  
563, route 132  
835-0469

300\$ D'ACCESSOIRES

# GRATUIT

à l'achat d'un caméscope vidéo 8

# SONY

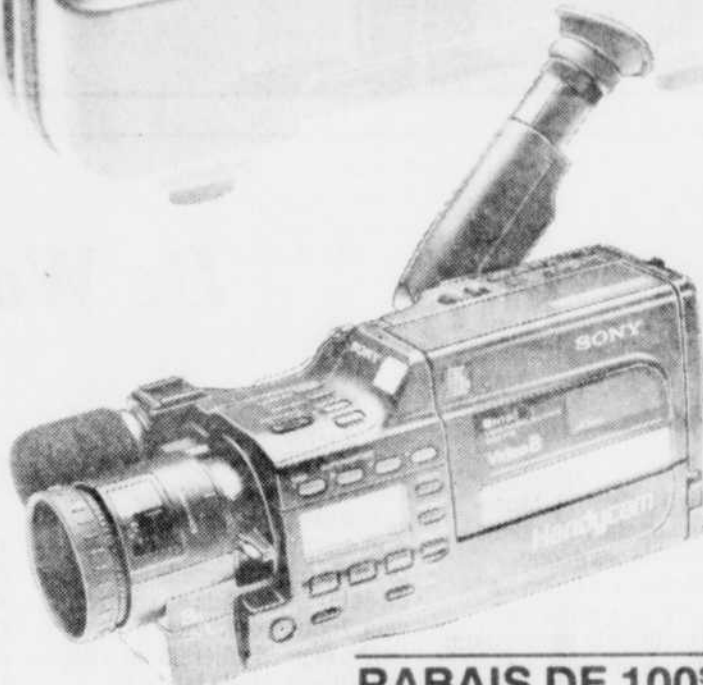
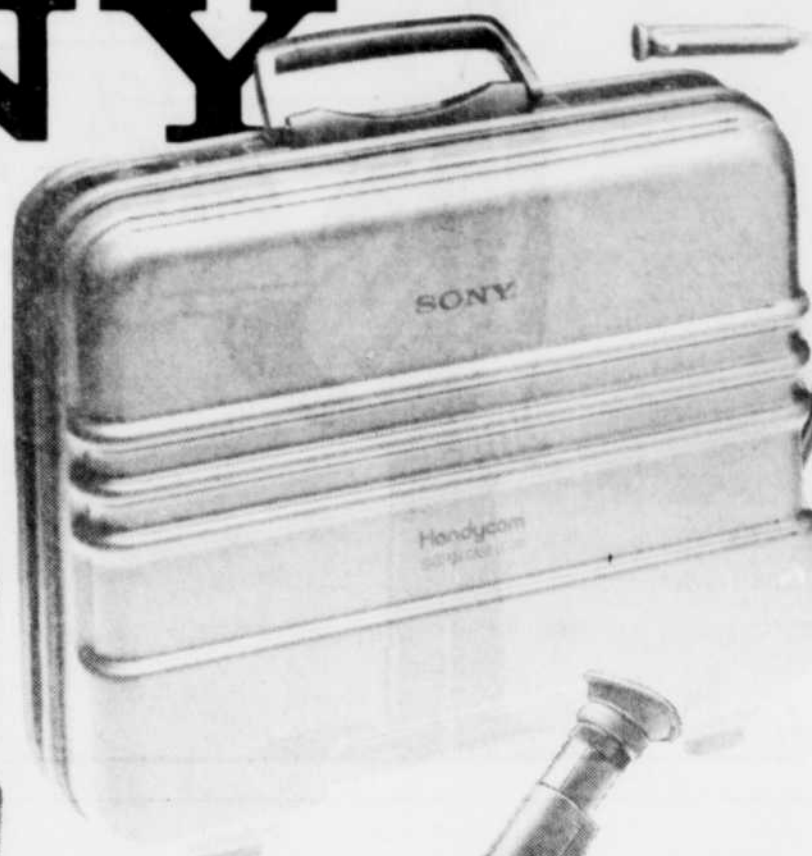
Recevez gratuitement 300\$ d'accessoires de haute qualité tels que: lampe, trépied, valises, etc.

**Ne payez qu'au printemps 90**

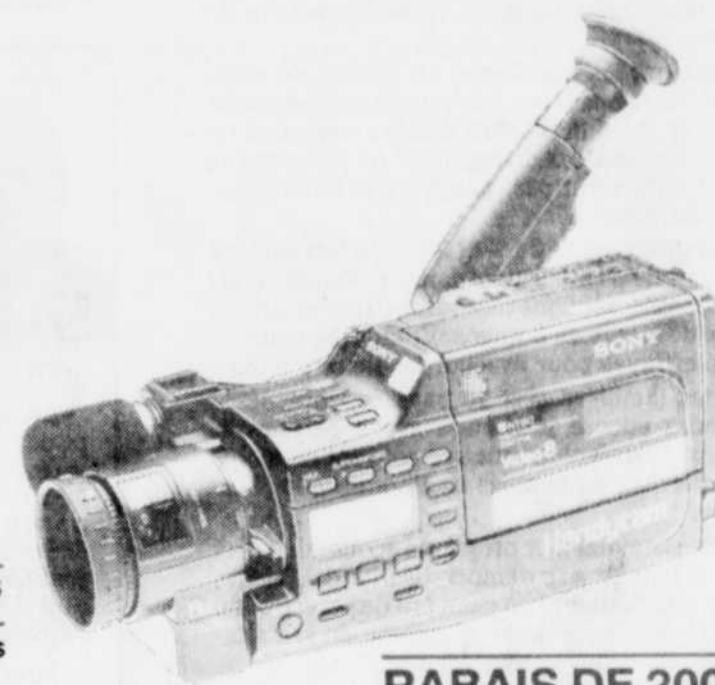
- conditionnel à l'approbation de crédit
- aucuns frais de crédit avant le 22 février 1990
- montant d'achat minimum de 300\$ requis



**RABAIS DE 100\$**  
Modèle CCD-V35, lentille macro et zoom 6x1 **1 299\$**



**RABAIS DE 100\$**  
Modèle CCD-V50, lentille macro et zoom 8x1 **1 499\$**



**RABAIS DE 200\$**  
Modèle CCD-V70, zoom 8x1, surimpression d'image, 4 mémoires **1 699\$**



**STÉRÉO 28"**  
Stéréo moniteur, entrée super VHS, haute définition, sortie pour chaîne stéréo

**1299\$**



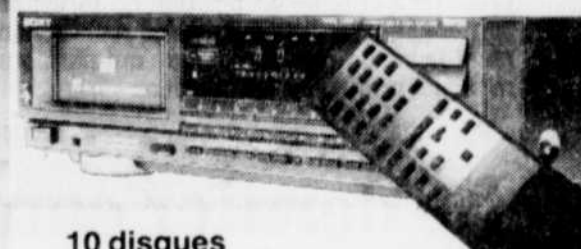
**STÉRÉO 20"**  
Stéréo moniteur, entrée super VHS, haute définition, sortie pour chaîne stéréo

**849\$**



**Télé 14"**  
Télécommande, affichage à l'écran

**499\$**



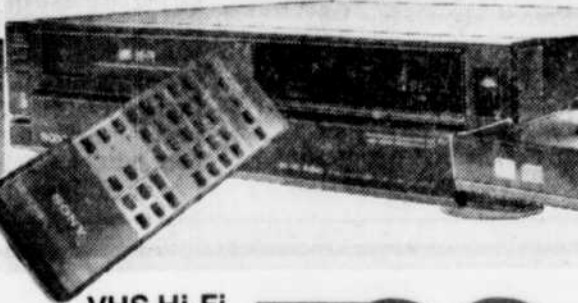
**10 disques Lecteur laser**  
Télécommande auto-programmable

**549\$**



**NOUVEAU VHS de Sony**  
Programmable à l'écran, câble-sélecteur intégré

**499\$**



**VHS HI-FI stéréo**  
4 têtes, effets spéciaux, programmable à l'écran

**799\$**



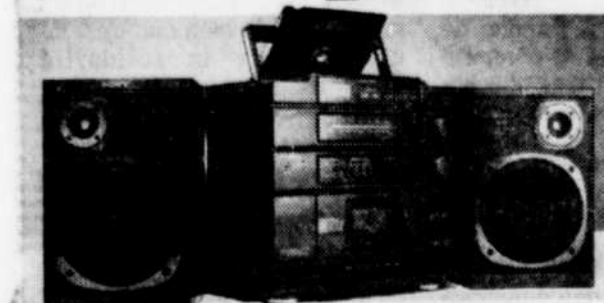
**Lecteur laser**  
Programmation simple instantanée

**259\$**



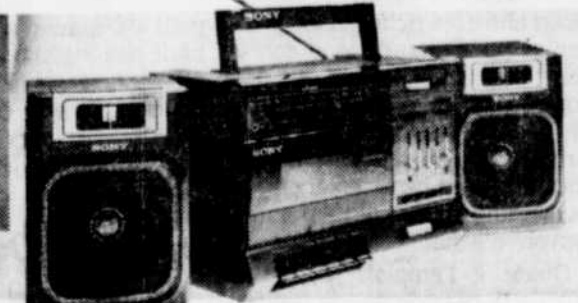
**5 disques lecteur**  
avec télécommande auto-programmable

**399\$**



**Mini-chaîne avec laser**  
AM-FM cassette, compact disque, haut-parleurs détachables

**499\$**



**Portatif**  
AM-FM cassette, haut-parleurs détachables

**99\$**



**Walkman sport**  
AM-FM cassette, avec écouteurs

**99\$**

Boul. de la Capitale, sortie P.-Bertrand Nord  
840, Bouvier  
627-0840  
2, rue St-Jean, angle Salaberry  
524-8431

# La clef de sol

## ÉDITORIAL

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef:  
CLAUDE GRAVELVice-président et trésorier:  
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur:  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:  
DENIS ANGERSDirecteur de l'édition:  
J.-JACQUES SAMSON

## Crimes et châtements au Salvador

Pendant que le monde entier suit le spectacle du hara-kiri communiste est-européen, les événements sanglants du Salvador suscitent à peine quelques cris d'horreur dans un concert international de haussements d'épaule.

Zone sous influence américaine, le continent centraméricain vit dans la tourmente. Si les escadrons de la mort pro-gouvernementaux n'avaient assassiné sauvagement six jésuites progressistes, avant-hier, dans leur résidence universitaire de San Salvador, l'attaque à la vietcong déclenchée le 10 novembre dernier par les révolutionnaires du FMLN (Front Farabundo Marti de libération nationale) dans les bidonvilles de la capitale serait passée inaperçue.

La guerre civile dure depuis neuf ans, sans espoir visible d'en sortir. Le Salvador représente un cas typique de société bloquée par le comportement irresponsable de son oligarchie traditionnelle. Piégés, les Américains continuent de soutenir le président Alfredo Cristiani, façade respectable du parti Arena manipulé par Roberto d'Aubuisson, le chef reconnu des tueurs à gages chargés de liquider tout ce qui pense hors des normes établies.

Le clergé figure en tête de liste des indésirables, depuis l'assassinat du cardinal Oscar Romero en pleine messe, le 24 mars 1980, jusqu'au sextuple meurtre de cette semaine.

Stratégiquement, les guérilleros ont décidé de s'installer en ville. Ils ne peuvent vaincre directement une armée nourrie de 3 à 6 milliards \$ d'aide américaine en huit ans, selon des sources divergentes. Ils peuvent par contre, et ne s'en privent pas, paralyser le fonctionnement normal du pays.

Le FMLN contrôle entre 24 % et 30 % du territoire. Il tente maintenant de s'emparer dans la capitale. L'armée le sait, et elle réplique en rasant des quartiers complets sous des tapis de bombes. Et tant pis pour les habitants trop effrayés pour évacuer les lieux à temps.

Les analystes familiers avec le pays convergent: la guerre deviendra encore plus rude avant de pouvoir songer à la paix. Les révolutionnaires peuvent de moins en moins compter sur leurs alliés traditionnels, le Nicaragua et Cuba.

Le premier résiste mal aux pressions économiques et politiques qui le forcent à se démocratiser. Fidel Castro, de son côté, se sent bien seul en cette ère de perestroïka. Aussi, le FMLN doit-il accélérer le rythme de ses attaques avant de se retrouver tout fin seul.

L'extrême-droite salvadorienne, quant à elle, tue par milices interposées. La guerre désarticule un peu plus chaque jour la société: mortalité infantile, malnutrition, déplacements de population, chômage. La guerre aurait déjà fait plus de 70 000 victimes.

Les efforts de négociation s'écroulent les uns après les autres. Les élections dites libres du printemps dernier ont donné le pouvoir à des fantoches de l'armée. Le jeu politique exige malheureusement que chacun se présente à la table en position de force: autant le gouvernement que ses adversaires recherchent en ce moment la victoire psychologique qui permettra de tirer le meilleur profit des pourparlers.

RAYMOND GIROUX

## Le dernier combat

Jean-Claude Malépart a livré son dernier combat comme il a bataillé toute sa vie: avec courage et obstination, en refusant de s'avouer vaincu avant d'avoir exploré toutes les issues possibles. Mais le combat de la vie contre la mort finit toujours de la même manière. Sachant son temps compté, l'homme refusait d'en perdre un seul instant. Passé le choc de la révélation de son mal, il cherchait comment aider encore ses semblables.

Son cancer n'avait été décelé qu'à quelques jours de la dernière élection fédérale. Lui qui ne s'était jamais reposé à dû se soumettre, mais sans pour autant abandonner sa bataille pour améliorer le monde autour de lui.

Il trouve à l'hôpital de nouveaux sujets de combats. Ayant goûté la médecine du système, il est choqué par ces fermetures de lits qui laissent à leurs angoisses des malades en attente de soins, sous prétexte d'équilibre budgétaire.

Il écrit, pour distraire ses inquiétudes de grand malade, *Les combats de Jean-Claude Malépart*. C'est le récit du cheminement acharné d'un homme honnête, vraie force de la nature, entièrement engagé au service de ses frères.

Activiste social, il ne détenait pas de diplôme mais tout jeune, forcé de gagner sa vie, savait qu'on n'a rien sans se battre. À l'âge où les petits Montréalais rêvaient d'être curé ou joueur de hockey, il avait appris comment « s'organiser pour éviter de se faire organiser ». Le montrer aux autres sera l'histoire de sa vie. Tout un monde restait à changer; il s'y est employé tant qu'il lui est resté des forces.

Il savait comment transformer les bonnes intentions en réalités concrètes: mobiliser la jeunesse, fonder des groupes d'action, agir par le sport et sur les loisirs; ses initiatives l'avaient rendu omniprésent. Même son patron chez MacDonald Tobacco avait vu la taille de cet homme et lui avait permis de se consacrer entièrement à ses concitoyens.

Efficace, il dérange et déplace des montagnes, pour la jeunesse, pour les personnes âgées. Avec les solides amitiés acquises, il crée un Centre communautaire d'information et de dépannage encore unique. Les temps politiques ne pouvaient se passer de pareille force: il répond à l'appel. À Québec, cherchant des réponses aux problèmes, puis à Ottawa pour, disait-il, être « plus utile à mes ouailles ».

Montréal est en deuil. Québec et Ottawa regretteront cet homme engagé trop vite disparu. Il en reste si peu dans les couloirs de nos Parlements.

MARTINE R.-CORRIVAULT

Michel  
ROY  
Edméda

## De Walesa à Mulroney

C'était à prévoir. L'Europe de l'Est appelle l'Occident à la rescousse de ses économies délabrées. Ce qu'on ne pouvait prévoir, c'est la rapidité avec laquelle la moitié d'un continent s'est affranchie, c'est aussi l'ampleur des besoins de l'URSS.

Mais d'où viendra la masse colossale des capitaux nécessaires?

Alors que Brian Mulroney part pour Moscou où il compte proposer au président Gorbatchev la collaboration d'Ottawa et des milieux d'affaires au relèvement de la société soviétique, il n'est pas inutile de poser la question: dans quelle mesure notre pays, déjà aux prises avec un déficit considérable et une lourde dette accumulée, peut-il aider financièrement et techniquement l'URSS, la Pologne, la Hongrie, l'Allemagne de l'Est, bientôt la Bulgarie et la Tchécoslovaquie, sans négliger l'assistance nécessaire en faveur des pays du Tiers-Monde dont l'état tend à s'aggraver?

Les moyens de l'État sont très limités. C'est le secteur privé qu'il faut convaincre.

Le premier ministre s'envole pour la Russie en compagnie d'une forte délégation d'hommes d'affaires canadiens qui paraissent disposés à réaliser des projets ambitieux

là-bas. Au même moment, Lech Walesa, acclamé partout comme le premier conquérant des libertés derrière le rideau de fer, traverse le Canada et les États-Unis en coup de vent. Inquiet et fébrile, il ne tient pas particulièrement à discuter des gains de la classe ouvrière et du destin des droits de l'homme. Le chef de Solidarité sollicite dans chacun de ses discours au Canada et aux États-Unis des capitaux d'investissement pour la Pologne. On voit bien qu'il accomplit pour Varsovie une mission urgente.

Cette semaine encore, de passage à Montréal, M. Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international, se dit convaincu que les pays industrialisés doivent s'ouvrir à l'Europe de l'Est. Il y voit des risques, mais aussi des avantages considérables. Car si le monde industrialisé n'intervient pas avec les moyens suffisants, la pauvreté et la misère ne pourront que s'accroître dans le monde. Contre cet ennemi commun, il s'impose d'édifier une coalition mondiale.

Le directeur du FMI, ancien gouverneur de la Banque de France, signale que les besoins de capitaux ne sont pas les seuls en cause. Il insiste tout autant sur l'assistance technique, sur l'enseignement des méthodes de gestion. Tâche d'une redoutable com-

plexité, reconnaît le fonctionnaire international qui en veut pour preuve le dossier consternant de la Pologne: dette accumulée de 40 milliards de dollars US, énorme déficit de la balance des paiements, inflation de trois chiffres, déficit budgétaire, pénuries de biens de consommation, baisse de la productivité, etc.

Pour aider la Pologne, le FMI prépare des programmes d'aide et d'ajustement. Le Canada et les États-Unis font aussi leur part en accord avec le Fonds. Mais, si l'on considère les problèmes semblables de la Hongrie, de la Yougoslavie et de la Tchécoslovaquie (Prague, pour amasser des devises fortes, est réduit à vouloir vendre en Occident les plus belles œuvres de ses musées nationaux!), le défi nouveau qu'affrontent l'Europe de l'Ouest et l'Amérique est colossal.

L'Europe occidentale réagit déjà. Aujourd'hui même, le président Mitterrand saisit les chefs d'État de la Communauté d'un projet de Banque de l'Europe qui serait appelée à favoriser les investissements dans les pays de l'Est.

Bonn fait plus que sa part, en partie parce que la RFA songe à l'éventuelle réunification. Sous forme de prêts, de dons spéciaux, de subventions, d'avances, de dettes rééchelonnées?, d'avantages consentis aux 200 000 réfugiés passés à l'Ouest depuis le dé-

but de l'année, d'aide apportée à la Hongrie et à la Pologne, l'Allemagne fédérale a investi de six à huit milliards de dollars US en Europe de l'Est ces dernières années. C'est un effort considérable qui témoigne d'une évidente volonté à Bonn de prendre le leadership d'un nouvel ordre économique en Europe.

A la transformation de l'Union soviétique et de l'Europe, Washington et Ottawa ont réagi avec lenteur et une prudence extrême.

M. Walesa parle d'un nouveau Plan Marshall pour l'Europe libérée, mais le président Bush mesure au compte-goutte l'aide jusqu'ici accordée à la Pologne. Le mur de Berlin s'effondre, symbole de l'asservissement depuis trois décennies, et la Maison-Blanche hésite à réagir!

Mais Ottawa, enfin, révisé l'ensemble de ses politiques étrangère, défensive et militaire. D'où l'importance particulière du voyage officiel que M. Mulroney entreprend en URSS.

Les capitaux nécessaires aux nouvelles politiques que le Canada mettra en œuvre en URSS et en Europe de l'Est, ce n'est pas dans les coffres vides de l'État qu'on les puisera; ils se trouvent dans les caisses d'investissement de milliers d'entreprises canadiennes et américaines. Walesa a raison. Mais comment les convaincre de les sortir?

## Votre Opinion

## Quel héritage!

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, il est bon que la génération qui nous gouverne actuellement soit consciente de l'héritage qu'elle laisse aux jeunes.

Un environnement dégoûtant, un système d'éducation qu'il faudra repenser, une dette nationale qui bat les records, et un taux de chômage qu'on dit normal, mais en fait qui est anormalement élevé comparativement à celui des pays scandinaves.

Pourquoi les jeunes se laissent-ils endormir de la sorte? Il n'y a rien d'encourageant à savoir que les jeunes auront à payer pour les erreurs de nos dirigeants politiques ainsi que ceux de nos gestionnaires.

Qui va payer pour la couche d'ozone qui se détériore et pour nos lacs et rivières pollués qu'il faudra dépolluer? La dette nationale, à qui la faute?

En conséquence, ce sont en-

core les jeunes qui vont payer la note avec la TPS; non M. Wilson, vous devriez savoir que la taxe en question ne va qu'accroître l'écart entre les riches et les pauvres et va diminuer le nombre d'emplois disponibles tel que démontré par les premiers ministres des dix provinces lors de la dernière rencontre fédérale-provinciale. Avec cette taxe on va encore une fois diminuer notre pouvoir d'achat.

Quant à l'emploi, je trouve difficile la période que je traverse en ce moment et j'encourage les étudiants gradués qui envoient des curriculum vitae à ne pas désespérer. Le gouvernement ne nous a pas laissé beaucoup d'espoir lors des dernières élections et je crois que la génération des 18-30 ans devra prendre les bouchées doubles pour une bonne période de temps. De plus, préparez-vous à verser des grosses sommes d'argent pour la population qui vieillit. Il est inacceptable que d'ici quelques an-

nées le nombre de personnes âgées dépasse celui des jeunes.

Allez gouvernements! Le temps presse. Moi aussi j'ai le goût de fonder une famille, de bâtir une maison et de donner à mes enfants un héritage plus encourageant que celui que vous nous laissez présentement.

Stéphane Boilard  
Québec

## Inertie à l'Ouest

Le mouvement de démocratisation, de recouvrement des libertés individuelles et collectives qui s'impose dans plusieurs pays communistes est d'une importance capitale pour l'ensemble des peuples.

Il démontre le besoin fondamental de liberté et du respect des différences chez l'être humain. Pendant que luttent les Polonais, les Hongrois, les Arméniens, les Allemands de l'Est, nous, les habitants des pays démocratiques, que faisons-nous?

Rien, si ce n'est de sympathiser bien assis devant notre téléviseur ou notre radio qui nous relatent les événements d'outre-mer; il semble bien que c'est là que s'arrête la solidarité humaine.

On devrait se sentir plus étroitement concerné car où qu'elle soit, une lutte pour la liberté d'un peuple est toujours une lutte pour l'ensemble des peuples. Tout n'est pas joué, le processus de démocratisation est fragile, les gens qui luttent ont besoin de se sentir appuyer, de sentir que tous leurs efforts ne sont pas inutiles. De notre tour d'ivoire nord-américaine, nous pourrions au moins faire parvenir à ces femmes et à ces hommes qui chaque jour travaillent à créer une société plus harmonieuse un message d'amitié et de solidarité. Ce serait une façon de contribuer à ce qu'il y a de plus fondamental la liberté.

Johanne Buisson  
Ste-Foy

# LES DOSSIERS

## Trudeau soulève encore la controverse

« Jamais je n'aurais cru que les Québécois détestaient autant Pierre Elliott Trudeau et pourtant ce n'est pas du tout l'effet que je recherchais », déclare, un peu dérouté, M. Michel Vastel, auteur d'un bouquin qui est en train de raviver la controverse.



par Jacques DALLAIRE

Ancré sur la colline parlementaire à Ottawa depuis 11 ans, ce journaliste de carrière recevait un bon jour une proposition de Mme Francine Montpetit, des Éditions de l'Homme, qui lui soumettait l'idée de cerner Trudeau le Québécois, assorti d'un sous-titre qui risquait déjà de donner le ton : «...mais la colombe avait des griffes de faucon.»

M. Vastel avoue avoir d'abord refusé. « Écrire sur Trudeau, même après onze années de chroniques parlementaires à Ottawa, note-t-il d'ailleurs en préface, cela relève de la même témérité que d'écrire sur Dieu en première année de théologie ! » Les premières inquiétudes passées, il finit par se laisser gagner pour se livrer, comme c'est son habitude, à un travail de journaliste méthodique.

Trudeau, ce personnage si ambivalent, le fascine. Que le principal intéressé (l'est-il vraiment ?) ait refusé, poliment, de collaborer à l'ouvrage, il ne fallait pas s'en étonner. Que ses amis et anciens collaborateurs aient généralement accepté de se mouiller un peu, après avoir requis l'anonymat pour la majorité, sinon après lui avoir demandé la permission, rien de surprenant non plus. Que ses ennemis se bousculent aux portes, c'était à prévoir !

La controverse s'installait avant même la rédaction des premières lignes d'un livre qui divise déjà la critique. Le quotidien *The Gazette* accuse l'auteur d'écarter délibérément l'ancien premier ministre, Pierre Bourgault aurait souhaité qu'il y mette plus de mordant. *Trudeau le Québécois* ne laisse pas indifférent : on en dira toujours trop ou pas assez sur son compte.

M. Vastel admet avoir lui-même eu maille à partir avec son propre éditeur. « Je ne voulais pas écrire de conclusion, explique-t-il, car, finalement, Trudeau n'a jamais pris position clairement. On m'a forcé à en rédiger une ! »

Son cheminement politique est-il conséquent ? Est-il un traître ? Eprouve-t-il du regret ? Un homme aussi cruel peut-il vraiment prétendre être heureux ? Quelle place l'Histoire lui réservera-t-elle ?

L'auteur a choisi la voie de l'interrogation pour se tirer du guépier, concluant ainsi sans mettre le dernier point sur ce fils de riche, cet aristocrate, cet original, ce gringalet en culottes courtes qui se pointe sur les piquets de grève, ce Pierre-Philippe du collège qui a mué plus tard en Pierre Elliott, en empruntant au nom écossais de sa mère, ce nomade qui n'a pu se frotter à son père décédé trop tôt, ce courtisan renfrogné, ce père qui a décidé d'enraciner ses trois fils au Québec après un échec congugal (apprehendé, voulu ou inévitable ?), cet homme politique, ce Canadien souvent brutal et intraitable qui, de son propre aveu, est entré sur la scène fédérale précisément pour dire : non ! et qui continue à ramer à contre-courant ?

Pourra-t-on, jamais se prononcer définitivement au sujet de ce « gourou » au regard de feu prêt à fonder sur sa proie, ce Trudeau si impulsif, mais pas rancunier, contrairement à Brian Mulroney, comme le souligne M. Vastel, à qui le sénateur Maurice Lamontagne n'accordait aucun avenir politique ? Il a choqué et confondu tellement de gens, y compris M. Jean Chrétien, qui lorgne aujourd'hui la direction du Parti libéral et qui, évaluant la possible candidature de son « maître » au tournant des années 1960, soutenait qu'« avec son caractère de chien, on ne pourra le faire élire nulle part ! »

« Au moment où Trudeau ne savait plus quoi faire de son intelligence, commente M. Vastel, il s'est mis au service du Canada anglais. Et voilà qu'il intervient encore aujourd'hui dans le débat constitutionnel. Il se sent obligé de faire plaisir au Canada anglais qui ne lui en demande pas tant.

« Mais, qu'il le veuille ou non, ajoute l'auteur, Trudeau s'interpose comme Québécois, car, qu'il soit en maudit contre le hasard, il est Québécois ! Si, au lendemain du référendum de 1980, il avait, somme toute, été digne et grand, là, il se montre mesquin. C'est peut-être qu'il a perdu. » Un faucon s'avoue difficilement vaincu !



Brian Mulroney



David Peterson



Robert Bourassa



Clyde Wells

### L'accord du lac Meech

## Une mission devenue impossible

Il faut un certain culot ou un sens de l'humour assez particulier pour affirmer qu'il y a présentement « un momentum en faveur de l'accord du lac Meech », comme l'a fait le premier ministre Robert Bourassa à Ottawa, la semaine dernière, à l'issue de la conférence des premiers ministres.



par Michel DAVID

On voudrait bien partager son optimisme, mais on a beau examiner le problème sous tous les angles, il n'y a rien qui le justifie. C'est comme si Marcel Aubut déclarait sans rire que les Nordiques sont en voie de remporter la coupe Stanley au printemps prochain.

Il est vrai qu'à Ottawa, les premiers ministres ont évité le pire. Si le nouveau premier ministre de Terre-Neuve, M. Clyde Wells, avait mis à exécution sa menace d'annuler officiellement l'appui que son prédécesseur Brian Peckford avait donné l'accord du lac Meech, la mort était instantanée.

La fermeté manifestée par M. Wells, en dépit des très fortes

pressions dont il a été l'objet, a cependant démontré à ses collègues qu'il ne se laisserait pas manoeuvrer aussi facilement qu'ils l'avaient cru. S'il y avait une chose dont le trio Mulroney-Bourassa-Peterson n'avait pas besoin, c'était bien de voir apparaître un « newfie idéologue » dans le décor.

D'autre part, en liant ni plus ni moins la ratification de l'accord du lac Meech à l'impossible réforme du sénat, les premiers ministres ont peut-être scellé définitivement son sort.

#### L'impossible « triple E »

« Pas de Meech, pas de sénat », dit M. Bourassa qui se défend pourtant de tout marchandage. « Pas de sénat, pas de Meech », pourrait-il lui répliquer les autres.

Comme M. Bourassa refuse obstinément de rouvrir l'entente actuelle, un ancien haut fonctionnaire fédéral, M. Al Johnson, suggérait, la semaine dernière, une sorte d'accord suspensif en vertu duquel les dispositions du

lac Meech n'entreraient pas en vigueur tant que la question du sénat ne serait pas réglée.

Jusqu'à présent, M. Bourassa a fait beaucoup d'effort pour éviter de dire ce qu'il pense de la réforme du sénat, mais tout le monde sait qu'il ne veut rien savoir, à moins qu'il s'agisse simplement de changer les meubles et de rafraîchir la peinture de cette vénérable institution.

Dans l'ouest du pays, on tient mordicus au « triple E » (elect, equal, efficient), c'est-à-dire un sénat élu au suffrage universel, dont les membres seraient en nombre égal pour chaque province et qui serait doté de pouvoirs réels.

Quel que soit son gouvernement, jamais le Québec, ni l'Ontario d'ailleurs ne pourront accepter que l'Île-du-Prince-Édouard ait un poids égal au leur dans une deuxième chambre qui serait plus qu'un simple organisme strictement consultatif.

#### Le livre beige

Si elle passionne le Canada anglais, la réforme du sénat est un sujet dont on ne discute pratiquement jamais au Québec, même dans les salons les plus ennuyés.

Le seul point de référence libéral dont on dispose en la matière est le Livre beige qui a été publié en 1980, sous le règne de M. Claude Ryan, en réaction au Livre blanc péquiste sur la souveraineté-association.

À l'époque, le PLQ proposait la création d'un « conseil fédéral » aux pouvoirs assez mal définis, qui aurait eu pour objet d'encadrer l'interdépendance des deux ordres de gouvernement.

Il n'était cependant pas question d'élire les membres de ce conseil. Ils devaient être nommés par les provinces. Le Livre beige précisait surtout que « le Québec devrait compter sur une représentation égale à 25 % du nombre des membres du conseil ». Sur un total de 80 membres, on suggérait 20 membres pour le Québec et l'Ontario, entre deux et neuf pour les autres provinces.

Le gouvernement Lévesque avait alors rappelé « le Québec a toujours insisté pour qu'on s'accorde une attention particulière prioritaire au partage des compétences, avant de s'engager dans l'étude des institutions centrales ». Il n'y a pas lieu de croire que M. Bourassa pense autrement.

### Le face à face Bourassa-Parizeau à l'Assemblée nationale

## Le vrai combat des chefs débute

Dans dix jours, quand l'Assemblée nationale se réunira, Robert Bourassa et Jacques Parizeau se retrouveront enfin face à face.



par André FORGUES

Avec 50 % d'appui aux dernières élections et à l'avant d'une armée de 92 députés à l'Assemblée nationale, M. Bourassa peut sembler aussi fort qu'il ne l'était il y a quatre ans, quand les libéraux ont renversé ce qui restait du gouvernement péquiste.

Mais la réalité est différente. Il y a bien sûr la saga du lac Meech, qui constitue un dossier délicat, même explosif, dont le premier ministre ne contrôle pas toutes les ficelles.

À l'échec constitutionnel à travers lequel se mêle la course au leadership du Parti libéral du Canada, il faut encore ajouter le ralentissement de l'économie et ses répercussions sur les finances publiques. Fini le temps des vaches grasses, prévenait cette semaine M. Bourassa, à l'occasion de la réunion de ses députés à Montebello.

Il y a aussi ces problèmes dont la solution a été reportée à plus tard au court du dernier mandat du gouvernement libéral.

On pense par exemple à la réforme du réseau de la santé et

des services sociaux, à la révision de la loi sur les heures d'affaires des commerces, à la mise en place d'un nouveau régime d'aide financière aux étudiants à laquelle se superposent le problème du sous-financement des universités et la question du dégel des frais de scolarité.

Le gouvernement devra aussi vivre avec les fruits des décisions qu'il a prises entre 1985 et 1989. Les retombées politiques ne seront vraisemblablement pas toutes positives dans l'application de la réforme de l'aide sociale, ou dans l'évolution des coûts de fonctionnement du nouveau mode de gestion du transport ambulancier.

Enfin, en s'appuyant sur son nouvel entourage au bunker et sur son conseil des ministres où il a concentré le pouvoir chez quelques personnes, M. Bourassa devra composer avec des députés plus expérimentés, moins patients, et dans certains cas sans cesse plus frustrés de devoir encore attendre à l'arrière-ban tandis que la vie paraît si belle pour quelques ministres dont personne n'a plus d'illusion sur les capacités.

Il n'existe présentement chez les libéraux aucun mouvement de contestation du chef. Mais plusieurs députés ont connu la peur pendant la campagne électorale. Pour la plupart, l'expérience a été bien plus difficile

qu'en 1985. « Il n'aurait pas fallu que cela dure une semaine de plus », disait l'un d'eux. Certains ont vu leur majorité fondre.

On ne peut exclure que des députés inquiets, insécures, ne se mettent à s'agiter sérieusement d'ici quatre ans s'ils viennent à croire que leur réélection risque d'être compromise par les politiques du chef, notamment en matière constitutionnelle.

#### Une opposition plus efficace

« Dans l'opposition, demandez-moi de résister à tout ce que vous voulez, mais pas à la tentation, tout de même ! »

Au conseil national du Parti québécois, il y a une semaine, cette phrase était attribuée au chef Jacques Parizeau par un de ses conseillers. Que le président du PQ l'ait prononcée ou pas, peu importe : de toute évidence, il l'applique !

Les péquistes s'affichent déterminés à faire fleche de tout bois. Ils inondent de communiqués de presse en tous genres les journalistes de la tribune parlementaire tandis que M. Parizeau lui-même commente plusieurs fois par semaine les rebondissements, les soubresauts et même les vibrations les plus ténues du dossier constitutionnel.

« Je prends les moyens qui sont à ma disposition », répète le chef péquiste qui ne cache pas son impatience d'occuper au Salon bleu son fauteuil de chef de l'Opposition pour enfin y

prendre à bras le corps ce gouvernement honni.

M. Parizeau dispose de bien des atouts qu'aurait rêvé d'avoir son prédécesseur Pierre Marc Johnson, au lendemain des élections de 1985. A commencer par un programme politique qui reflète sa propre vision et qui n'est pas contesté de l'intérieur du parti.

De plus, quel chef de l'Opposition ne saliverait pas à la perspective de voir le gouvernement s'enfermer dans une probable crise constitutionnelle et dans un inévitable ralentissement économique.

Ajoutez à cela le toujours rentable thème de l'intégrité du gouvernement, plus facile à exploiter quand les ministériels ont quatre ans de pouvoir derrière eux, et considérez que plusieurs députés péquistes ont accompli le difficile apprentissage de l'opposition.

Bref, pour les péquistes, la conjoncture est bien plus favorable qu'elle ne l'était quand les grands dossiers politiques étaient, en 1986, la présence des cantines mobiles dans les haltes routières ou, en 1987, la couleur de la margarine.

En comparaison avec cette époque, la vie politique au Québec ne manquera pas d'intérêt dans les prochains mois, et la présence à l'Assemblée nationale des quatre députés du Equality Party devrait contribuer à y mettre encore un peu plus de piquant.



« Au moment où Trudeau ne savait plus quoi faire de son intelligence, il s'est mis au service du Canada anglais. » - Michel Vastel.

## Conflit de travail à Hydro-Québec Décision du Conseil des services essentiels d'ici quelques jours

MONTREAL (PC) — Le Conseil des services essentiels (CSE) a entendu, hier, les exposés d'Hydro-Québec et de ses trois syndicats en grève qui se disputent sur la qualité des services assurés pendant le conflit de travail.

Au moins une autre séance sera nécessaire avant que le CSE puisse rendre une décision, a dit hier soir la porte-parole du Conseil, Mme Carole Bégin.

La séance avait été exigée, cette semaine, par la société d'Etat qui se plaint de ne pouvoir effectuer une série de travaux jugés prioritaires.

Selon l'entreprise, les syndicats orchestrent des ralentissements de travail « illégaux » sur les chantiers où les travaux sont absolument nécessaires pour répondre à la hausse de la demande d'électricité en hiver.

Hydro affirme qu'elle devra faire des coupures de courant à compter de la mi-décembre, en raison des retards dans ces travaux que le CSE a lui-même jugés prioritaires.

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui

représente les trois groupes syndicaux (employés de bureau, de métier et techniciens), allègue pour sa part que les lenteurs sont attribuables à Hydro-Québec elle-même, qui n'assigne pas tout le personnel nécessaire aux travaux.

Le SCFP a par ailleurs déclaré, hier, que la diligence de ses membres à réparer les nombreuses pannes survenues jeudi montre la volonté des syndicats de respecter la mise en oeuvre des services essentiels.

L'audience du CSE, qui s'est déroulée dans un autre lieu que les bureaux de l'organisme à cause du trop grand nombre de participants (une centaine), suivait son cours hier soir.

La décision du Conseil est attendue dans les prochains jours et pourrait affecter la manière dont ce conflit de travail se déroule.



### Des agapes forestières

Plus de 500 convives ont participé, hier soir, aux agapes du Conseil souverain, dans la salle de bal du Hilton international Québec. Sur le thème de la forêt, ce repas-spectacle en a mis plein la vue aux participants car la musique, la décoration, les défilés et la présentation visuelle des différents services n'ont laissé personne indifférent. Jean Soulard et son équipe ont relevé encore une fois ce défi qu'ils répètent depuis 1974 et qui n'a connu qu'une interruption, l'an dernier, à cause du tremblement de terre.

### MÉDITATION TRANSCENDANTALE



#### “Vivre sans stress”

et utiliser son plein potentiel d'énergie et de créativité  
CONFÉRENCES D'INFORMATION  
Le mardi 21 novembre à 19 h 30  
1989 - Hôtel des Gouverneurs Sainte-Foy  
Le jeudi 23 novembre 1989 - Centre de Méditation Transcendantale, 220, Grande-Allée Est, # 250  
19 h 30  
Entrée libre



### SÉMINAIRE GRATUIT SUR LES LOGICIELS COMPTABLES

Venez découvrir la simplicité et la performance des logiciels FORTUNE 1000. Assistez gratuitement à une représentation donnée par nos conseillers en collaboration avec:



DATE: 22 novembre 1989

LIEU: 2385, chemin Sainte-Foy Sainte-Foy

Pour réservation ou information: 654-9235



### Nouveau CLINIQUE VISUELLE MONTCALM

67, Saint-Cyrille Est (près du Grand Théâtre)  
522-OEIL  
Heures de bureau:  
Lundi au vendredi: 9h à 20h30  
Samedi: 9h à 15h

Dr France Bédard

Examen de la vue  
Lunetterie -  
Verres de contact

Le docteur France Bédard, optométriste, qui a pratiqué à Lévis après avoir obtenu son diplôme de l'Université de Montréal en janvier 1989, désire annoncer l'ouverture de son bureau.

## SUPER VENTE

### GRANDE LIQUIDATION

Là où les bas prix sont assurés et les offres raisonnables, acceptées!

### TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX

### AINSI QUE BLOUSONS ET JUPES DE CUIR

Occasion unique, tout doit être vendu  
LA PLUS VASTE SÉLECTION JAMAIS VUE À QUÉBEC

Tapis à partir de 20\$ jusqu'à 10 000\$  
Afin d'éviter une faillite, une compagnie canadienne ayant fait l'acquisition de plusieurs cargaisons de tapis importés liquide toute sa collection. N'ayant pas atteint les objectifs fixés par l'entreprise, cette dernière se retrouve aujourd'hui en situation financière précaire. Afin de minimiser les pertes encourues, une très grande quantité de tapis orientaux seront mis en vente.

1 JOUR SEULEMENT

DERNIÈRE VENTE DE 1989



QUANTITÉ LIMITÉE  
Première arrivée! Premiers arrivés!

Nous possédons les plus belles collections en provenance d'IRAN, DU PAKISTAN, DE L'AFGHANISTAN, DE L'INDE ET DE LA CHINE. De designers populaires.

Samedi 18 novembre 10h à 17h  
Hôtel Universel Wandlyn, 2955 boul. Laurier

# CINÉ MAGOT

À TÉLÉVISION QUATRE SAISONS

SUPER 2 CÂBLE 13

Télévision Quatre Saisons

À L'AFFICHE CE SOIR

## À 20 HEURES KING KONG

JEFF BRIDGES ET JESSICA LANGE

### PLUS DE 100 000\$ EN PRIX À GAGNER!

#### 16 VOYAGES\*

(valeur approx. de 4 000\$/ch.)  
pour deux en Floride  
au Parc d'attractions des  
Studios Disney/MGM  
(départ le 31 janvier 1990)

#### PARTICIPEZ!

Regardez le cinéma ce soir à Télévision Quatre Saisons. Pendant le film, notre animateur vous posera trois questions. Notez correctement les trois réponses et appelez-nous dès la fin du film et ce jusqu'à 9 h le lendemain matin au 1-900-750-2323 (50¢ de frais d'appel). Si votre appel est sélectionné au hasard par notre ordinateur, vous serez alors éligible au tirage. Pour connaître les détails de ce concours, regardez Cine-Magot ce soir à Télévision Quatre Saisons.

#### 16 CAMÉSCOPES\*

(valeur approx. de 1 600\$/ch.)  
16 MAGNÉTOSCOPES\*

(valeur approx. de 500\$/ch.)

SPEC ELECTRONIQUE



Transporteur officiel de Walt Disney World.



SONY.



STUDIOS  
PARC D'ATTRACTIONS

\*À chaque émission de Cine-Magot, vous courez la chance de gagner soit: un voyage, une caméscope, un magnétoscope ou un des nombreux autres prix.

Règlement disponible à Télévision Quatre Saisons de votre région. Concours ouvert aux 18 ans et plus.